

A l'occasion
du nouvel an,
«L'EXPRESS» souhaite
à ses lecteurs et à tous
les Algériens une
année 2022 pleine de
réussite et de progrès
dans tous les domaines.

2022



LES EXPERTS AFFIRMENT QUE
LA BATAILLE JUDICIAIRE SERA
DE LONGUE HALEINE

**L'Algérie aux côtés
des citoyens algériens
dépossédés de leurs
biens au Maroc**

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 30 DÉCEMBRE 2021 // N°211 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

RAPPORT ERRONÉ
DE LA BANQUE MONDIALE
SUR L'ALGÉRIE

**Fausse données
ou tentative de
déstabilisation ?**

P.2



L'ANNÉE ÉCONOMIQUE 2021

**De «bonnes
notes», en
attendant
les promesses
de l'agriculture
en 2022**

P.4



LES UNITÉS
OPÉRATIONNELLES DE L'ANP
SUR TOUS LES FRONTS

**Mise en échec
d'introduction de
plus 14 quintaux
de kif traité
via le Maroc**

P.4



**La CAPC dénonce
le rapport « inique
» de la Banque
mondiale**

P.5

LA PRESSE NOURRIT
DE NOUVEAUX ESPOIRS
POUR 2022

**Plaidoyer
pour un
univers
médiatique
assaini de
ses scories**

P.3



POURQUOI LA LUTTE POUR
LE LEADERSHIP RÉGIONAL
N'A PAS LIEU D'ÊTRE

**10 raisons qui
font que l'Algérie
et le Maroc ne
jouent pas dans
la même division**

● Sécurité alimentaire/ 4,1 millions de
marocains ne mangent pas à leur faim

● L'Algérie classée 1e en Afrique

P.3





DES ALGÉRIENS DÉPOSSÉDÉS DE LEURS BIENS AU MAROC

L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani a affirmé que l'Algérie "ne restera pas les bras croisés et recourra à tous les moyens légaux et les mécanismes juridiques pour

défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc sans aucune indemnité" (lire p. 5). Dans une contribution intitulée « L'Etat soutiendra les Algériens dépossédés de leurs biens au Maroc », Belani a souligné que l'Algérie "apportera toutes

formes d'appui aux associations chargées de défendre ces victimes pour leur permettre de faire entendre leurs voix et se constituer partie civile dans les actions en justice qui seront engagées à l'avenir contre les autorités marocaines devant les différents organismes internationaux pour recouvrer leurs droits".

RAPPORT ERRONÉ DE LA BANQUE MONDIALE SUR L'ALGÉRIE : FAUSSES DONNÉES OU TENTATIVE DE DÉSTABILISATION ?

Le dernier rapport de la Banque mondiale sur l'Algérie a fait grincer Alger des dents, et reflète l'envie d'assombrir le tableau algérien. Le rapport qui a occulté toutes les bonnes performances économiques et sociales de l'Algérie, a inventé des chiffres sur une "prétendue pauvreté en Algérie", au moment où tous les indicateurs de pauvreté sont convenables, pour ne pas dire dans le vert.

Là où les indicateurs sont au rouge, c'est au Maroc, chiffres à l'appui. Mais la BM ne le dit pas, et il n'est pas question de rapporter des vérités et donner les vrais



chiffres de la pauvreté au Maroc. La protection dont semble bénéficier le royaume alaouite met la crédibilité de l'institution de Bretton Woods entre guillemets.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE/ALORS QUE 4,1 MILLIONS DE MAROCAINS NE MANGENT PAS À LEUR FAIM

L'Algérie classée première en Afrique



L'Algérie a été classée par le Programme Alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, première en Afrique en matière de sécurité alimentaire. Dans sa dernière cartographie de la pauvreté, publiée récemment sur son site web, le PAM a classé l'Algérie dans la catégorie des pays dont le taux de personnes sous-alimentées est inférieur à 2,5% de la population totale, durant la période 2018-2020. Elle est le seul pays en Afrique à ne pas dépasser ce seuil. Ainsi,

l'Algérie est répertoriée dans la même catégorie que la majorité des pays européens, des Etats-Unis, du Canada, de la Chine, de la Russie, du Brésil et de l'Australie, entre autres. En Afrique, le Maroc est classé dans la deuxième catégorie qui regroupe les pays dont le taux de la population touchée par la sous-alimentation varie entre 2,5 et 4,9%. La carte du PAM, montre, en outre, que 4,1 millions de marocains ne mangent pas à leur faim. Elle indique, également,

que plus de 15% des enfants Marocains de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, alors que 2,6% d'enfants de cette même tranche d'âge sont sujets à une malnutrition aigüe.

Par ailleurs, parmi les pays les plus impactés par le phénomène de la sous-alimentation, le PAM dénombre la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, et le Madagascar avec un pourcentage supérieur à 35% de leur population.

L'UN DES DEUX « EXTRATERRESTRES » EST MORT DES SUITES DU CORONAVIRUS

GRICHKA BOGDANOFF EST MORT À L'ÂGE DE 72 ANS

Tenues de cosmonaute, ouvrages scientifiques controversés et visages d'« extraterrestres »: Grichka Bogdanoff, l'un des jumeaux stars des années 80 et habitué des plateaux de télé, est décédé mardi à Paris, à l'âge de 72 ans, du Covid-19, contre lequel il n'était pas vacciné. « Je ne pense pas qu'il faille prendre Grichka comme un étendard pour ou contre la vaccination », a déclaré son avocat, Me Edouard de Lamaze, sur BFM-TV mardi soir, confirmant des informa-

tions de presse selon lesquelles son client, non vacciné, était hospitalisé en soins intensifs à Paris.

"Entouré de l'amour de sa famille et des siens, Grichka Bogdanoff s'est éteint paisiblement", avait seulement écrit sa famille dans un communiqué, sans évoquer les causes du décès.

Le Monde avait révélé que Grichka était mort du Covid et que son frère jumeau Igor était hospitalisé pour les mêmes raisons.

CAN2021 : MOBILIS ASSURERA LE TRANSPORT DE 661 SUPPORTEURS AU CAMEROUN

L'opérateur national de téléphonie mobile "Mobilis" assurera le transport de 661 supporters au Cameroun pour encourager l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, prévue du 9 janvier au 6 février 2022, a indi-

qué un communiqué du partenaire officiel de la Fédération algérienne de football (FAF) et de la sélection nationale. "Parallèlement à la participation de l'équipe nationale de football à la 33e CAN-2021 prévue au Cameroun, l'opéra-

teur "Mobilis", partenaire officiel de la FAF et de la sélection nationale annonce la prise en charge du transport de 661 supporters au Cameroun pour encourager les guerriers du désert", lit-on dans le communiqué.

L'INTRIGUANT « PETIT DOIGT » DE SEÏF AL-ISLAM KADHAFI

Cachant toujours soigneusement sa main droite lors de ses rares sorties télévisées, Seïf al-Islam Kadhafi a vraisemblablement un doigt coupé, événement secret survenu lors de sa capture et sa détention à Zentan il y a dix ans. Certains disent qu'un jour il s'exprimera sur les conditions qui a mené à sa torture par des miliciens au sud de la Libye.

Candidat à une élection présidentielle à nouveau repoussée, le « fils

préféré » de l'ex-Guide de la Jamahiriya se pose aujourd'hui, en homme providentiel. Arrêté en 2011, Seïf el-Islam Kadhafi a passé le plus clair de ces dix dernières années près de Zentan (nord-ouest de la Libye), la ville dont est originaire la brigade révolutionnaire qui l'avait arrêté. Officiellement libéré en 2016, il a attendu juillet 2021 pour annoncer son retour à la vie politique dans le New York Times.

TUNISIE: OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE SUR LA MORT DE CAÏD ESSEBSI

Deux ans après sa mort, une enquête est ouverte en Tunisie sur la mort de l'ancien président Béji Caïd Essebsi.

C'est la ministre de la Justice qui a

ordonné d'ouvrir une enquête devant déterminer les causes et les circonstances de sa mort.

Des médias locaux ont rapporté que la ministre de la Justice Leïla Jaffel a ordonné de diligenter une enquête et mettre la lumière les circonstances du décès de l'ancien président tuni-

sien Béji Caïd Essebsi. "La ministre de la justice a ordonné, conformément aux dispositions de l'article 23 du code de procédure pénale, le procureur de la République près la Cour d'appel de Tunis à ouvrir une enquête sur les circonstances du décès de l'ancien président Béji Caïd Essebsi,

et de mener les enquêtes pénales nécessaires contre toute personne impliquée, révélée par les recherches". Cette décision fait suite à ce qui a été évoqué lors d'une interview télévisée sur le décès de l'ancien président et ses circonstances.

LA PRESSION AMÉRICAINE SUR DBEIBEH EN LIBYE

Le soutien des Etats-Unis au maintien du gouvernement d'Union n'a pas été nécessairement lié au retour de Dbeibeh pour le présider après le report de l'élection présidentielle, d'autant plus que Dbeibeh fait partie des candidats. Au cours d'une rencontre, tenue le 20 décembre courant, entre Dbeibeh et l'ambassadeur américain, Richard Norland, ce dernier a appelé les « candidats à mener leurs campagnes

électorales de manière séparée de leurs postes officiels ou de leurs cabinets ». Bien que Norland n'ait pas cité nommément Dbeibeh, il n'en demeure pas moins qu'il le visait personnellement par ces propos, ainsi que le président de la chambre des députés, Aguilah Salah, et Khalifa Haftar, qui conduit les milices de l'est du pays, ainsi que Khalid Shakshak, président de la Cour des comptes. La

pression américaine sur Dbeibeh a été exercée encore une fois par la conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Stéphanie Williams, qui a relevé que « tous ceux qui étaient candidats à des postes au pouvoir exécutif au cours du processus du Forum du Dialogue politique libyen ont présenté des engagements par écrit pour ne pas se porter candidats aux prochaines élections ».

LA LUTTE POUR LE LEADERSHIP N'A PAS LIEU D'ÊTRE

10 raisons qui font que l'Algérie et le Maroc ne jouent pas dans la même division

Si certains experts mettent aujourd'hui, les divergences entre Alger et Rabat sur le compte d'une lutte pour le leadership régional, d'autres experts estiment que cette lutte n'a aucune raison d'être, car les deux pays voisins ne jouent pas dans la même division, et que ce serait mésestimer les cartes de l'un et surestimer celles de l'autre pour les mettre à égalité de chances et de performances.

Par Fayçal Oukaci

O r ce n'est le cas, l'Algérie étant dans un autre niveau de compétences, de performances, d'atouts géopolitiques et de crédit au sein du vaste monde arabo-musulman. Pour faire vite et court, il faut d'abord, garder en mémoire que l'Algérie est le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et du pourtour méditerranéen ; ce sont déjà là, trois points d'avance, quasi « irrattrapables ». A ces trois atouts s'ajoute un autre, d'une importance décisive : l'Algérie partage les frontières terrestres et maritimes de neuf pays : sept terrestres, avec la Tunisie, la Libye, le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Sahara occidental et le Maroc, ainsi que deux frontières maritimes avec l'Italie et l'Espagne. Ces frontières permettent d'être à cheval de deux continents, africain et européen, d'être l'axe des pays maghrébin et subsaharien, position privilégiée dont seule l'Algérie peut se prévaloir.

Pour la puissance de feu, le classement fait par les revues militaires internationales spécialisées donnent une très large avance à l'Algérie ; sur le continent africain, seule l'Égypte peut se permettre la comparaison, et plus. Le Maroc se situant à des échelles plus basses.

Pour les ressources naturelles, présentes et futures, avec une superficie de 2.381 741 km², l'Algérie est un continent qui regorge de toutes les richesses naturelles imaginables. Les principaux gisements en Algérie sont parmi les plus importants dans le monde. Pétrole, gaz, fer, sel, zinc, plomb, barytine, marbre, or, tungstène, diamant, terres rares, métaux rares et pierres précieuses et semi-précieuses, plomb-zinc, bentonite, sel, phosphate, uranium, etc. Pour les énergies du futur, l'énergie solaire et les terres rares donnent une avance encore sur le Maroc. De même que les eaux souterraines du Sahara central, qui font de la région sud de l'Algérie le réservoir mondial de l'avenir. Avec plus de 43 millions d'habitants (bientôt le curseur pointera à 45), dont



une large majorité de jeunes, c'est une force et une vitalité pleine de promesses totalement tournées vers l'avenir.

Au plan de la référence politique et morale, l'Algérie peut se réclamer d'un crédit sans faille auprès des populations du monde arabe et musulman, pour au moins les deux dossiers dont elle s'est fait le chantre, le dossier palestinien et celui du Sahara occidental.

La normalisation avec Israël n'a pas arrangé les choses pour Rabat, loin s'en faut. Les retombées escomptées par le Palais tardent à voir le jour, et le Maroc est en train de s'enliser, jour après jour, dans une logique de fait, qui lui sera préjudiciable, comme on peut le constater avec la montée au créneau du front social, la descente aux enfers du PJD, largement discrédité par les populations marocaines pour ses compromissions avec le Palais royal, les critiques de son propre camp et les remontées du djihadisme.

Pour les casseroles qu'il traîne, le Maroc a perdu crédit et crédibilité auprès de ces mêmes populations arabes et musul-

manes. Dernier pays colonisateur sur tout le continent africain, il se trouve en bon ménage avec Israël, colonisateur de la Terre sainte de la Palestine, cœur battant du monde de l'islam depuis quatorze siècles. A la longue, ce discrédit, peut être périlleux et les populations marocaines elles-mêmes ressentent ces frustrations et ce discrédit, car elles sont, au bout du compte, une pièce de ce bloc arabo-musulman.

Si l'on ajoute le « paradoxe du sol » que vivent les Marocains, on en arrive à ces dix raisons invoquées et qui font que les deux pays voisins et frères ne jouent pas dans la même division. Par paradoxe du sol, on entend cette propension à coloniser un pays faible (Sahara occidental) alors que dans le même temps, ses propres terres (le littoral rifain) sont sous joug d'un pays plus fort depuis près de cinq longs siècles. Ce seul paradoxe marocain résume tout un univers de contradiction nourri par un expansionnisme qui cache de bien piètre manière les frustrations et les échecs dont il cherche à en atténuer les amertumes.

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



Au vol, crie le voleur !

Le 2 mars 1973, le gouvernement marocain promulgue une loi portant sur la nationalisation des terres agricoles et immeubles appartenant à des personnes étrangères, physiques et morales. Contrairement aux autres étrangers qui se sont vus indemnisés, des centaines de familles algériennes résidant depuis plusieurs générations au Maroc ont été spoliées de leurs biens sans aucun dédommagement et ont été expulsées vers l'Algérie sans ménagement.

Comme les tentatives du règlement à l'amiable de ce conflit n'ont pas abouti, le président algérien Houari Boumediene, après concertation avec le Conseil de la révolution, a pris la décision le 18 décembre 1975

d'expulser, lui aussi, les Marocains résidant en Algérie. Depuis au moins deux décennies, le Maroc, à travers des associations créées pour défendre les victimes d'expulsion d'Algérie, tente d'endosser toute la responsabilité de ces événements à l'Algérie. Campant le rôle de victime et occultant royalement les malheurs des centaines de familles algériennes dont les biens ont été

confisqués sans aucune considération humaine ou juridique, le Makhzen marocain, depuis des années, s'esquinte à réduire la décision des autorités algériennes d'alors à une réaction à la « Marche verte » et exige, rien que ça le recouvrement de tous les droits des Marocains expulsés. Dans le sillage de ses provocations et de ses pratiques hostiles envers l'Algérie, ces jours-ci, le Makhzen marocain lâche encore une fois sa meute où l'on compte

malheureusement certains influenceurs algériens, pour reparler de ce contentieux dans le sens à diaboliser l'Algérie et à tisser des lauriers au Maroc. Pour répondre à cette propagande mensongère et contrecarrer les campagnes enragées et haineuses menées autour de ce sujet contre l'Algérie, l'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au

ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani vient d'annoncer que l'Algérie « ne restera pas les bras croisés et qu'elle recourra à tous les moyens légaux et mécanismes juridiques pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc sans aucune indemnité ».

En plus d'annoncer le soutien des autorités algériennes aux victimes de la spoliation marocaine Amar Belani, très au fait du dossier, a remis les pendules à l'heure en rétablissant les vérités concernant ce contentieux.

Les Marocains expulsés étaient ouvriers, métayers, artisans, locataires mais pas propriétaires, contrairement aux Algériens expulsés qui possédaient, quant à eux, des biens au Maroc acquis à travers des transactions commerciales libres. Dans ce contentieux, c'est le voleur qui crie, au vol !

Z. M.

2022 PORTEUR DE NOUVEAUX ESPOIRS

Plaidoyer pour un univers médiatique assaini de ses scories

Une année s'achève, une autre pointe. 2022 sera ou ne sera pas l'année de la remontée pour l'Algérie. Remontée économique d'abord, parce qu'il y va de l'avenir de la nation-Etat, mais aussi remontée de tous les secteurs qui ont été boiteux jusque-là.

Parmi ces secteurs, les médias. Classée comme un luxe, un caprice, un accessoire, la presse est en fait un acteur décisif lors de grandes crises. Les complots qui se trament jour et nuit, la présence inquiétante de l'entité sioniste, la course à l'armement du voisin marocain, les tentatives d'encercler, d'isoler et d'affaiblir le pays, donnent à cette presse toute son autorité et son pouvoir.

Avec une presse faible, oisive et rentière, un journalisme du fonctionariat et du

salariat, calqué sur le rythme administratif et la cadence bureaucratique, c'est la perte inutile d'une force pour l'Etat. C'est dans les périodes de grande crise, dit Ibn Khaldoun dans ses « Prolégomènes » que l'Etat doit trouver son allié, la vox populi, « pour repousser le danger ».

Avec une prolifération anachronique et inconséquente de plusieurs dizaines de quotidiens et de chaînes de télévisions, qui se calquent, qui se singent et se reprennent, mot à mot, image par image, sans apporter une once de savoir-faire, de performance et de crédibilité au contenu, c'est une guerre médiatique de perdu d'avance contre des alliés trop outillés sur ce plan précis.

Des milliards de dinars ont été engloutis dans des entreprises de presse boiteuse,

calamiteuse, sans aucun effet, sans un retour d'écho. Des salles de rédaction quasi-vides, des journalistes fraîchement diplômés des universités algériennes qui tournent en rond, ne sachant quoi faire ni sur quoi écrire, mal formés, ignorants les fondamentaux de la politique étrangère de leur pays, les enjeux stratégiques et géopolitiques de l'heure, formatés à la Fonction publique et jetés, tête la première, dans une arène de gladiateurs à laquelle ils n'étaient pas préparés. Voici, entre autres, où se situera la bataille médiatique de 2022. Qu'un assainissement vienne faire du propre dans la maison, ce serait l'idéal ; mais on se suffirait de se débarrasser des scories qui suffoquent la profession et font que le plumage ne correspond pas au ramage.

F.O.

CONSULAT DE FRANCE À ALGER:

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE DE BOURSE SCOLAIRE 2022-2023

Le consulat de France à Alger annonce que la campagne de bourses scolaires 2022-2023 est ouverte du 3 janvier 2022 au 27 février 2022. Selon un communiqué du consulat, sont exclusivement examinées lors de ce premier conseil consulaire 2022/2023 courant avril, les demandes de renouvellement et les premières demandes. « Le dépôt des demandes de bourses scolaires se fait uniquement par rendez-vous entre le 3 janvier et le 27 février au Consulat Général de France d'Alger. L'administration consulaire pourra vous contacter pour convenir d'un entretien, notamment en ce qui concerne les premières demandes », précise-t-on. **I.M.**

IMPORTANTE RÉUNION DE OPEP+:

L'ALGÉRIE PROSPECTERA TOUTES LES OPTIONS ENVISAGEABLES

Zakaria Sofiane Loutari

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés, désignés sous le nom d'Opep+, examineront lors de leur prochaine réunion, le 4 janvier, toutes les options, y compris la baisse de la production, suite aux derniers développements sur le marché liés notamment à la propagation du variant Omicron du coronavirus, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. "Nous agissons de manière responsable et proactive afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier, offrant une visibilité exceptionnelle en termes de politiques d'offre dans l'intérêt bien évidemment des producteurs, de l'industrie pétrolière et pour l'ensemble des consommateurs. C'est dans ce même esprit que nous nous réunirons le 4 janvier 2022 afin d'évaluer la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme", a déclaré M. Arkab dans un entretien accordé à l'APS. Les membres de l'alliance Opep+ seront "extrêmement attentifs aux développements récents sur le marché, notamment pour ce qui est de l'impact potentiel de la nouvelle vague de contaminations sur la consommation mondiale de pétrole et pour ce qui est de la mise prochaine sur le marché d'importants volumes en provenance des stocks pétroliers stratégiques", a-t-il expliqué. "Tant que nous nous ne sommes pas réunis, il serait hasardeux de s'avancer sur l'issue de nos discussions. Nous pourrions prendre la décision d'augmenter en janvier prochain notre production de 400.000 barils/jour, de maintenir le niveau actuel inchangé ou de procéder à une baisse de notre offre globale", souligne encore Arkab.

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE 2021

De «bonnes notes», en attendant les promesses de l'agriculture en 2022

Relance économique, start-up prometteuses, scores importants de l'agriculture, exportations hors hydrocarbures encourageantes, hausse des prix du baril sur les marchés pétroliers internationaux, etc. les bonnes notes pour l'année 2021 n'ont pas manqué.

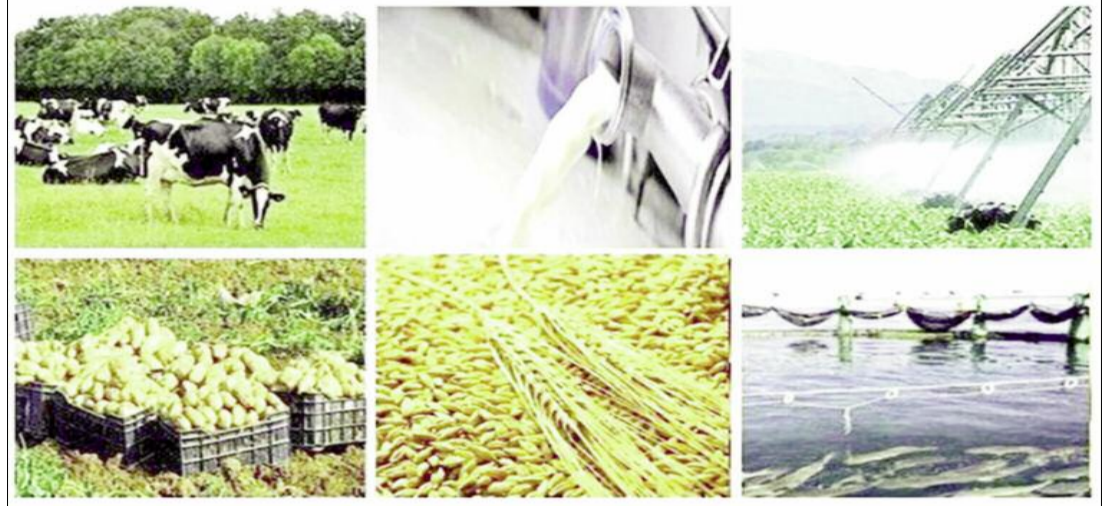
Zakaria Sofiane Loutari

On peut encore en énumérer d'autres : facilitations bancaires, allègements des procédures administratives, guichet unique, amélioration du climat des affaires, intégration à la Zlecaf, etc. La récente Conférence nationale sur la relance industrielle aura eu pour incidence première la présentation d'un projet de plan d'action à débattre et à enrichir en vue de son adoption en tant que feuille de route par tous les acteurs économiques et administratifs pour relancer la croissance de l'industrie en Algérie ; l'objectif de cette Conférence était d'"amorcer un processus permettant à tous les acteurs

d'unifier leurs efforts afin de relancer la croissance économique et partant la croissance de toute l'économie nationale". Alger a présenté un "projet de plan d'action ambitieux, opérationnel et réaliste à débattre et à enrichir en vue de son adoption en tant que feuille de route pour tous les acteurs économiques et administratifs dans le cadre d'un dialogue constructif". Evoquant la stratégie mise en place par le ministère de l'Industrie, Zaghdar avait précisé qu'elle ambitionnait la réalisation de deux principaux objectifs: la substitution progressive des importations par des produits locaux et le développe-

ment chez les filières industrielles de la logique d'exportation des produits industriels. La méthode adoptée vise également "la mobilisation de tous les moyens disponibles susceptibles de booster le processus d'industrialisation du pays sur des bases solides, tout en veillant à tirer les enseignements des expériences du passé, et à prendre en ligne de compte les exigences d'amélioration de l'environnement économique et la libération des initiatives", a ajouté le ministre. Le plan d'action du secteur prévoit aussi "une révision totale du mode de gouvernance des entreprises publiques

de manière à leur permettre de renouer avec la croissance, d'avoir des représentants sur le marché local et d'accéder aux marchés mondiaux". Le plan d'action du Gouvernement issu du programme du Président de la République misait sur "une forte contribution de l'industrie dans la relance économique et la croissance du PIB", soulignant que le Plan d'action vise essentiellement l'amélioration de la performance économique, la valorisation des ressources à travers la transformation et les produits orientés à l'appui d'autres secteurs, outre la couverture de la demande accrue des citoyens.



SAID AYACHI, PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL ALGÉRIEN DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI :

«Le Makhzen ne se gênera pas pour mener, avec son complice sioniste, d'autres agressions»

Pour poursuivre sa politique de colonisation au Sahara occidental, le Makhzen « ne va pas se gêner de mener, avec son complice de l'entité sioniste, toutes formes d'agression contre l'Algérie », a mis en garde le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, Said Ayachi. Cette menace contre l'Algérie n'épargne aucun pays dans la région y compris l'Espagne, prévient M. Ayachi qui était, ce mercredi, l'invité de la rédaction de la radio Chaîne 3. Il avance, à ce propos,

que « le Maroc qui a perdu la dépendance de sa décision et soumis aux diktats qui lui viennent de Paris, de Tel-Aviv et Washington quelques fois menace même l'Espagne et le sud de l'Europe ». Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui explique que l'entité sioniste et le Makhzen ont un objectif commun qui est la « balkanisation » de toute la région, en reproduisant le plan machiavélique de dépeçage des Etats au Moyen-Orient, afin de mieux dominer les peuples.

« Maintenant que les masques sont tombés et que la transaction criminelle est clairement annoncée, l'entité sioniste cherche un encerclement de l'Algérie pour mieux développer sa domination sur le monde arabe et le régime marocain veut profiter de l'expertise criminelle pour opprimer le peuple sahraoui », développe M. Ayachi affirmant que « si l'Algérie est ciblée, en priorité, c'est parce que notre pays représente le dernier pays arabe qui résiste à l'entité sioniste ». **I.Med**

AADL:

Livraison de 20.000 logements dans la périphérie de Sidi Abdallah avant fin 2022



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a déclaré que le projet de réalisation de 20.000 logements AADL dans la périphérie de la nouvelle ville de Sidi Abdallah

(ouest d'Alger) prendra fin avant fin 2022.

Dans une déclaration à la presse lors d'une visite d'inspection d'un projet de 20.000 logements de type location-vente (AADL) dans la périphérie de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, Belaribi a précisé que "l'objectif fixé est de parachever la réalisation des logements et des VRD (voiries et réseaux divers) avant la fin de l'année 2022", faisant savoir que 70 % du projet est en cours de réalisation.

Sur orientation du Président de la République, l'Etat a mobilisé les fonds nécessaires pour assurer la réalisation des logements et les VRD de manière simultanée et avec la même cadence, sachant que la réalisation des projets débutait auparavant par les logements, suivis des voiries puis des réseaux divers, a-t-il rappelé.

Lancé en juillet 2020, le projet de réalisation de 20.000 logements dans la périphérie de Sidi Abdallah a été pris en charge par des bureaux d'études algériens et une main d'œuvre algérienne (ingénieurs et ouvriers), a-t-il indiqué, rappelant que tous les projets de logement à travers le territoire national sont réalisés avec des matériaux de construction locaux.

I.M.

LES EXPERTS AFFIRMENT QUE LA BATAILLE JUDICIAIRE SERA DE LONGUE HALEINE

L'Algérie aux côtés des citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc

L'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani a affirmé que l'Algérie "ne restera pas les bras croisés et recourra à tous les moyens légaux et les mécanismes juridiques pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc sans aucune indemnité".

Dans une contribution intitulée "L'Etat soutiendra les Algériens dépossédés de leurs biens au Maroc, Belani a souligné que l'Algérie "apportera toutes formes d'appui aux associations chargées de défendre ces victimes pour leur permettre de faire entendre leurs voix et se constituer partie civile dans les actions en justice qui seront engagées à l'avenir contre les autorités marocaines devant les différents organismes internationaux pour recouvrer leurs droits".

"Dans le contexte de ses campagnes enragées et incessantes contre l'Algérie, les porte-voix haineux et les plumes stipendiées du Makhzen marocain qui développent une addiction aux atteintes répétées à l'Algérie, a ses symboles et a son peuple, ont repris leur propagande mensongère sur les prétendus biens de Marocains en Algérie", a précisé le diplomate algérien. "Ces portes-voix haineux tentent vainement, comme à l'accoutumé, de faire passer le Maroc pour victime dans ce dossier, en falsifiant les faits et en négligeant les vérités historiques établies par des documents", a-t-il ajouté.

LES RESSORTISSANTS MAROCAINS "NE POSSÉDAIENT PAS DE BIENS PROPRES EN ALGÉRIE" EN 1975

"En évoquant le sujet des Marocains ayant quitté l'Algérie en 1975, la partie marocaine veut induire en erreur l'opinion publique dans les deux pays et au plan international et occulter la vérité en évoquant des prétendues biens de ces ressortissants qui auraient été confisqués par les autorités algériennes", a-t-il dit.

Pour leur majorité, ces ressortissants "ne possédaient pas de biens propres en Algérie, mais étaient de simples ouvriers et artisans, voire des métayers, détenteurs du cinquième, des locataires de biens immobiliers et travailleurs sur des terres appartenant à l'Etat algérien ou a des tiers", a-t-il expliqué.

Par ailleurs, Belani a souligné que des centaines de citoyens algériens établis au Royaume du Maroc ont été soumis, durant la même période, a des mesures arbitraires, injustes et inéquitable. Ils ont été expulsés du Maroc et dépossédés de leurs biens fonciers a vocation agricole sans aucune indemnisation. De plus, les autorités marocaines ont procédé, en vertu du décret royal du 2 mars 1973 portant loi n 1-73 relative au transfert des biens confisqués a la propriété de l'Etat, a la nationalisation des milliers de hectares des terres agricoles et

des centaines de biens immobiliers appartenant a d'anciennes familles algériennes qui vivent au Maroc, pour être par la suite mis a la disposition de la Société de gestion des terres agricoles (SOGETA), sans aucune indemnisation pour ces familles lésées.

A ce titre, Belani a précisé que les terres que possédaient les Algériens ont été acquises a travers des transactions commerciales libres, tandis que la plupart des terres confisquées a des ressortissants européens avaient été acquises sous le système des mandats.

"Outre le fait qu'elle constitue une violation du droit de propriété garanti par les conventions internationales, l'expropriation des biens des Algériens est une violation flagrante, non seulement des accords algéro-marocains, notamment le traité d'Ifrane signé le 15 janvier 1969, la convention d'établissement du 15 mars 1963 et le protocole annexe, modifiant et complétant les dispositions de cette convention signé a Ifrane en date du 15 février 1969, mais aussi des lois marocaines elles-mêmes, en particulier les dispositions du décret susmentionné relatives aux mesures d'indemnisation des propriétaires des terres nationalisées", a-t-il ajouté.

Les autorités marocaines ont exclu, a ce jour, les propriétaires algériens des procédures d'indemnisation. En revanche, Rabat a signé a partir de 1974 des accords bilatéraux dits "règlement des arriérés financiers dus a l'application du décret royal de 1973", avec de nombreux pays européens auxquels appartiennent les ressortissants dépossédés de leurs biens, en vue de définir la valeurs des indemnisations et les modalités de versement aux ayant-droits, a l'instar de la France (1974), la Belgique (1976), l'Espagne (1979), le Royaume-Uni (1981) et les Pays-Bas (1995).

LA POLITIQUE DE LA MAIN TENDUE: UN PUR MENSONGE

Les autorités marocaines se plaisent a léser les intérêts des propriétaires algériens, a affirmé l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, précisant que les ministères marocains de l'Intérieur et de l'Agriculture avaient adressé des ordonnances aux autorités locales datées respectivement du 29 juillet et 20 août 1974 a l'effet de permettre aux Algériens de bénéficier seulement du droit de concession mais pas du droit de propriété des terres agricoles dont la



superficie ne dépasse pas 10 hectares, a soutenu le diplomate, soulignant que même ce droit n'avait pas été respecté.

Pour Belani, ce traitement discriminatoire reflète "la rancœur qu'a le Makhzen pour l'Algérie et les Algériens, ce qui bat en brèche le mensonge de la politique dite de la main tendue et contredit sa prétendue volonté de normaliser les relations avec notre pays". Cette politique hostile et discriminatoire a l'égard des Algériens a atteint son paroxysme lorsque les autorités marocaines ont procédé a l'expulsion du sol marocain en 1994 de milliers d'Algériens, dont des résidents en bonne et due forme, détenteurs d'autorisations de séjours, sous prétexte de l'attentat terroriste de Marrakech, a rappelé Belani, ajoutant que leurs biens ont été confisqués, ce qui s'ajoute a la longue liste de propriétés (immeubles, bâtiments, sociétés et terrains) appartenant a l'Etat algérien et a des citoyens algériens, accaparées abusive-

ment et illégalement par le Makhzen. Malgré ce comportement hostile du Maroc, l'Algérie a toujours affirmé qu'elle était pleinement disposée a régler ce dossier et de bonne foi, a souligné Belani, précisant qu'en 2003, l'Algérie a appelé a la création d'une commission consulaire et sociale mixte pour le règlement du différend foncier entre les deux pays.

Cette commission s'est effectivement réunie a deux reprises en 2003 a Alger et a Rabat, après quoi les deux parties ont convenu de régler le dossier des litiges fonciers, sur la base de la réciprocité, a-t-il fait savoir. Malheureusement, la partie marocaine, comme a son habitude, s'est soustraite a ses engagements. Ces derniers n'ont jamais été honorés après que Rabat a totalement gelé ce mécanisme dans le contexte de l'annonce du Plan Baker pour le règlement du conflit au Sahara occidental (31 juillet 2003), a-t-il ajouté. Les hautes autorités en Algérie "ont longtemps fait pré-

valoir la voix de la sagesse dans le traitement du dossier des Algériens arbitrairement et injustement dépossédés de leurs biens au Maroc, partant de son attachement aux valeurs de fraternité et aux principes de bon voisinage, mais cette sage position s'est heurtée au refus marocain entêté et injustifié d'un règlement global et juste de cette question, voire a une tentative marocaine désespérée de falsifier les faits et de faire pression sur notre pays, par le biais d'associations hostiles, dans les fora internationaux concernant la question des Marocains ayant quitté l'Algérie en 1975", a mis en avant Amar Belani.

Face a cette situation, "l'Algérie ne restera pas les bras croisés et n'hésitera pas a user de tous les moyens et mécanismes légaux et légitimes pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens sans aucune indemnisation", a-t-il prévenu. **I. Med Amine**

RAPPORT « FALLACIEUX » DE LA BANQUE MONDIALE

La CAPC dénonce une « logique de procès »



Dans un communiqué, dont « L'Express » détient une copie, la Confédération algérienne du Patronat citoyen dénonce, de la manière la plus vigoureuse, les informations erronées contenues

dans le dernier rapport de la banque mondiale concernant l'Algérie. Pour la CAPC, le dit rapport s'est éloigné curieusement des changements introduits dans le système économique, occultant les progrès réalisés en Algérie, en jetant « un regard sombre » sur une réalité qui ne l'est pas. Le choix des expressions, dont « sombre », « implosion sociale », « pauvreté en Algérie », sont en total contradiction avec les réalités algériennes et s'inscrivent dans une logique de « procès » contre l'Algérie. Ce rapport et ce qu'il contient, intervient, dit le communiqué, à un moment où l'Algérie entame une remontée dans un contexte international marqué par les difficultés de l'économie globale, ce qui entache fortement, selon, la Confédération le rapport de l'institution de Bretton Woods. **I. Med**

RÉSERVES DE BRUT

LE PÉTROLE À L'ÉQUILIBRE AVANT LES STOCKS AMÉRICAINS

Les prix du pétrole faisaient du surplace hier avant la publication hebdomadaire des données sur les réserves de brut aux États-Unis. Vers 11H15 GMT (12H15 à Paris), le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février cédait quelque 0,05% à 78,90 dollars. À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le même mois perdait 0,20% à 75,83 dollars. Après avoir bondi en début de semaine pour atteindre leur plus haut niveau depuis un mois (79,85 dollars pour le Brent, 76,92 dollars pour le WTI), les cours se stabilisaient. Le marché table visiblement sur une demande qui reste élevée, malgré la propagation du variant Omicron du Covid-19, estime Ole Hansen, analyste chez Saxo Bank, dans un podcast. Les investisseurs se tourneront mercredi vers les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) sur les stocks de brut des États-Unis, premier consommateur de pétrole au monde. Pour la semaine dernière, les analystes s'attendent à ce que les stocks de brut aient reculé de 2,7 millions de barils et à ce que ceux d'essence aient augmenté de 900.000 barils, selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg. La fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute, dont les données jugées moins fiables ont été publiées mercredi soir, estime pour sa part que les stocks de brut ont reculé de 3,1 millions de barils.

MONNAIE

LE DOLLAR SE RENFORCE DANS UN MARCHÉ FRILEUX

Le dollar, valeur refuge, se renforçait hier dans un marché à l'appétit limité pour le risque alors que les inquiétudes provoquées par le variant Omicron du Covid-19 persistent. Vers 10H00 GMT (11H00 à Paris), le dollar prenait 0,26% face à l'euro, à 1,1280 dollar pour un euro. La France, le Royaume-Uni, le Portugal et la Grèce ont enregistré mardi de nouveaux records de cas quotidiens de Covid-19, preuve, selon les autorités, de la progression fulgurante du variant Omicron. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souligné mercredi que le risque posé par le variant restait «très élevé». De quoi creuser l'appétit des investisseurs pour le billet vert. À l'inverse, «de bonnes nouvelles sur le front de la lutte contre le variant seraient négatives pour le dollar», estime Jeffrey Halley, analyste d'Oanda. Dans un marché aux échanges limités par les festivités de fin d'année, il estime par ailleurs que «le volume des transactions ne devrait pas reprendre avant le milieu de la semaine prochaine». Du côté des cryptomonnaies, le bitcoin, dont le cours a brusquement chuté en début de semaine, se stabilisait mercredi (+0,7% à 47.898 dollars).

CAMIONS MERCEDES-BENZ FABRIQUÉS LOCALEMENT

Logitrans réceptionne le dernier quota

Le Groupe public de transport terrestre de marchandises et logistique (Logitrans) a réceptionné mardi le dernier quota de sa commande de camions Mercedes Benz fabriqués localement, une commande destinée au renforcement de sa flotte et à l'accompagnement des exportateurs, indique un communiqué du Groupe.

«Le Groupe Logitrans a réceptionné avant-hier, le dernier quota d'une commande de 300 camions semi-remorque (6x4), fournis par la Société algérienne pour la production de poids lourd Mercedes Benz (SAPPL - MB), relevant du ministère de la Défense (MDN)», précise le communiqué.

La réception de ce quota de 10 camions, vient en application de la convention signée entre Logitrans et la SAPPL pour une durée de 3 ans et du plan d'investissement important tracé par le Groupe pour la période 2019-2021 à raison de 100 camions/an pour une enveloppe financière de 4,5 mds da, selon la même source.

Le Groupe Logitrans compte renouveler cette convention à partir de l'année 2022 pour l'acquisition de camions, tous types confondus, dont des camions 4x2 et 4x4 en plus de portes engins.

«Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par Logitrans dans l'objectif de renforcer son parc et d'améliorer les services au profit des opérateurs économiques privés et



publics mais aussi pour s'adapter aux orientations des Pouvoirs publics visant la

promotion des exportations hors hydrocarbures notamment en direction des pays

africains», conclut le communiqué

R. E.

ENERGIE

Hausse de la production des hydrocarbures de 16,1% à fin septembre

La production commerciale des hydrocarbures en Algérie a enregistré une hausse de 16,1% durant les neuf premiers mois de l'année 2021, comparativement à la même période de 2020, a indiqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

Ainsi, la production commerciale des hydrocarbures est passée de 104,7

millions de Tonne équivalent pétrole (TEP), à fin septembre 2020 à 121,5 millions de TEP à fin septembre 2021, a précisé M. Arkab dans un entretien accordé à l'APS Il s'agit d'une «forte reprise» des activités de la branche des Hydrocarbures qui intervient après une année 2020 «marquée par un désinvestissement et un ralentissement

de l'activité». Cette performance a été enregistrée essentiellement grâce à la hausse de la production du gaz naturel et GPL, respectivement de +31% et 4%.

Quant aux volumes exportés, ils ont connu la même tendance haussière pour atteindre 72 millions de TEP, soit une croissance de 22%, selon le ministre.

R. E.

VACCIN ANTI-COVID-19

Saidal envisage de produire 96 millions de doses par an

Le Groupe Saidal envisage de produire 96 millions de doses du vaccin «Coronavac» annuellement, a indiqué avant-hier à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed.

S'exprimant devant les membres de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a fait savoir que «le Groupe Saidal envisage de produire 96 millions de doses/an du vaccin anti-Covid-19», assurant que le Groupe se dit prêt à «adapter la quantité de ce vaccin aux besoins nationaux, dans la perspective de se lancer

dans l'exportation vers les pays africains».

A noter que le groupe pharmaceutique public Saidal avait lancé, le 29 septembre dernier à Constantine, la production du vaccin anti-Covid-19 de la firme chinoise Sino-vac, lequel devra être commercialisé en début 2022.

La production locale du vaccin «permettra d'économiser 60% des recettes d'importation», a-t-il encore expliqué. Quant aux mesures prises et des acquis réalisés à l'échelle nationale dans la riposte au Coronavirus, M. Benbahmed a fait remarquer que la production de l'oxygène était passée de «140.000 litres/jour avant la crise sanitaire, à 555.000

litres/jour actuellement, une quantité qui dépassera d'ici juin prochain 1.076.000 litres/jour».

Par ailleurs, le ministre a indiqué que la facture d'importation des médicaments avait réduit en 2021 de 800 millions Usd par rapport à 2019, alors que la production nationale a évolué d'un (1) milliard Usd durant la même période, expliquant que «les laboratoires étrangers producteurs et fournisseurs d'insuline ont été convaincus de réduire les prix de 20%, ce qui permettra d'économiser 10 milliards Da/an».

Depuis l'installation du comité économique intersectoriel en janvier 2021, «il a été procédé à la révision des prix de

1.654 médicaments, et l'enregistrement, pour la première fois, de 38 biosimilaires et 16 génériques, outre la production de 83 médicaments localement», a assuré M. Benbahmed, ce qui «permettra d'économiser au moins 30% des recettes».

Evoquant la nouvelle politique pharmaceutique réglementaire inscrite dans le cadre de la réforme du secteur de l'Industrie pharmaceutique, le ministre a fait état de «l'élaboration de 20 décrets exécutifs, dont 12 ont été publiés, et 39 arrêtés ministériels, dont 28 publiés, le reste étant en cours d'examen au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG)».

Tamanrasset 130 tonnes de bitume exportées vers le Niger

Une opération d'exportation vers le Niger de 130 tonnes de bitume a été organisée avant-hier depuis Tamanrasset, en marge de la 35^{ème} édition de la manifestation économique internationale de l'Assihar.

L'opération a été effectuée via six conteneurs de bitume, première du genre par ce mode de transport, par l'entreprise de commercialisation de produits pétroliers Naftal, depuis son centre de stockage situé à l'entrée de Tamanrasset, a indiqué le directeur central Business Développement et Marketing, Mohamed Kecheroud.

Au total, 30.000 tonnes de bitume d'une valeur globale de 26 millions d'euros seront expédiées vers le Niger, est-il précisé.

Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a indiqué, de son côté, que cette opération s'ajoute à d'autres exportations organisées à l'occasion de l'Assihar, à travers la sortie de 22 camions semi-remorques du groupe public de transport terrestre de marchandises et de logistique «Logitrans», chargés de divers produits.

Et d'ajouter que la nouvelle base logistique de Logitrans, inaugurée à Tamanrasset à cette même occasion, est mise à la disposition des opérateurs économiques pour leur accompagnement et la facilitation des procédures liées aux activités d'exportation. Pour sa part, Abdelkader Sendel, représentant de la société nigérienne «SONEF» qui a acquis la quantité de bitume en question, a mis en exergue «les larges facilités accordées pour la concrétisation de cette opération d'exportation». Il a assuré aussi que SONEF, qui couvre le marché nigérien et contribue à celle de pays d'Afrique de l'Ouest, va renforcer cette coopération.

M. D.



BATNA

Ouverture de la rencontre nationale du court-métrage pour jeunes

Le coup d'envoi de la rencontre nationale du court-métrage pour jeunes a été donné avant-hier au centre de loisirs scientifiques au pôle culturel et sportif de la ville de Batna avec la participation de 38 wilayas sous le slogan «le court-métrage pour jeunes documente pour la mémoire».

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 31 décembre courant a été marquée par une parade festive des délégations participantes et des exhibitions artistiques des troupes locales Errahaba et El Baroud.

L'évènement auquel a assisté le chef de l'exécutif local Toufik Mezhoud a été

ponctué par la présentation d'un film sur les monuments dont recèle Batna et les réalisations concrétisées dans cette wilaya.

La manifestation officialisée à partir de cette édition, selon le directeur de la jeunesse et des sports par intérim, Kamel Safsafi, vise la promotion de la culture du court-métrage parmi les jeunes et la découverte des jeunes talents dans ce domaine en vue de leur accompagnement en plus de l'objectif de faire de cet évènement un espace de connaissance et d'échange d'expériences.

S'agissant des participants à cette rencontre, le chef de service des activités de jeunes auprès de la direction locale de

la jeunesse et des sports DJS, Laâla Bekkouche, a indiqué qu'ils sont affiliés à des établissements de jeunes et du mouvement associatif, partenaire du secteur et dont l'âge oscille entre 18 et 35ans.

Entre 8 à 10 courts-métrages sont au menu des journées de cette rencontre, a-t-on indiqué de même source, précisant que le jury composé d'artistes, d'universitaires et des académiciens sélectionneront les trois meilleurs films qui seront honorés à la clôture de la manifestation organisée par la Ligue de wilaya des activités scientifiques et culturelles sous la supervision de la DJS.

R. E.

ORAN:

Inauguration du salon national des arts plastiques

La 9^{ème} édition du salon national des arts plastiques a été inaugurée, avant-hier, au hall de la salle de cinéma «Maghreb» d'Oran, sous le thème «Notre force dans sa solidarité et notre distinction dans la diversité de notre culture».

Cette manifestation enregistre la participation de 50 artistes dont 10 venus de différentes wilayas du pays ainsi que la présence de jeunes talents et d'étudiants diplômés des écoles des beaux-arts venus partager leurs expériences, jauger leur maîtrise des techniques picturales et aller à la rencontre d'artistes professionnels, comme l'avait signalé le conseiller de la maison de la

culture «Zeddour Brahim Belkacem» d'Oran, Abdelalim Senouci.

Ce salon se distingue par la diversité des styles adoptées par les artistes versés dans différentes écoles comme le réalisme, le surréalisme, l'abstrait et l'impressionnisme, a expliqué le même responsable, ajoutant que l'objectif est de rendre cette exposition ouvertes à toutes les expressions artistiques pour concrétiser le slogan de

cette manifestation.

Les œuvres exposées traitent de divers sujets mettant en valeur la diversité culturelle du pays, son histoire, l'authenticité de ses coutumes et traditions, la beauté de sa nature pittoresque et de ses attraits touristiques. Des thématiques diverses qui reflètent le savoir-faire et la capacité d'un peintre à réaliser une œuvre d'art qui allie créativité et valeurs historiques. En marge de ce salon

qui prendra fin jeudi, une virée touristique à travers les sites d'Oran est programmée au profit des participants qui se rendront également à la galerie «Kour», spécialisée dans la calligraphie arabe. Ce salon est organisé par la maison de la culture d'Oran, en collaboration de l'Office national de la culture et de l'information sous l'égide de la direction de la culture et des arts, rappelle-t-on.

R. E.

SKIKDA

SÉISME DE 3,8 DEGRÉS ENREGISTRÉ À ZERDEZA

Un séisme d'une magnitude de 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré avant hier à 20H25 dans la wilaya de Skikda, indique le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG). Le CRAAG précise que le tremblement de terre a été localisé à six km au sud-ouest de la localité de Zerdezza, dans la wilaya de Skikda.

R. E.

NAAMA

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LE CUN ET L'UNIVERSITÉ TURQUE DE SAKARYA

Le Centre universitaire Salhi Ahmed de Naama a conclu une convention de coopération avec l'Université turque de Sakarya, dans les domaines de la recherche académique, de la publication et de l'échange d'étudiants et de membres du corps professoral, a annoncé avant hier l'établissement d'enseignement supérieur.

Le directeur du Centre universitaire de Naama, Safi Habib, qui a signé cet accord en Turquie avec le directeur de l'Université Sakarya, Zar Fateh Shafshan, a indiqué que le protocole renforcera les échanges scientifiques et universitaires et facilitera la diffusion des recherches universitaires entre les deux établissements d'enseignement supérieur.

Il a ajouté que la convention permet aux étudiants et enseignants du Centre universitaire de Naama de bénéficier du programme «Moulana» d'enseignement de la Faculté de théologie à Konya (Turquie), ce qui leur permettra de participer à des conférences, des cours et des échanges dans diverses disciplines universitaires et d'accéder à divers aspects de la recherche scientifique.

Le programme d'enseignement Moulana constitue une occasion aux étudiants algériens de suivre des cours dans des universités turques dans le cadre de bourses universitaires octroyées chaque année par la Turquie, a-t-on souligné. Pour rappel, le centre universitaire de Naama a signé, au début du mois de décembre en cours, un accord de coopération et d'échange scientifique avec l'Université nationale de Kiev (Ukraine) des langues étrangères comportant des échanges en enseignement des langues, de la recherche et de la tenue de sessions de formation et de stages.

RE

ORAN

ARRESTATION D'UN DANGEREUX TRAFIQUANT DE DROGUE, SAISIE DE 49G DE COCAÏNE

Les services de police de la wilaya d'Oran ont arrêté un dangereux trafiquant de drogue dure et saisi 49 grammes (g) de cocaïne, a indiqué avant-hier la direction de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été effectuée sur la base d'informations confirmées parvenues aux services de la police de la 15^e sûreté urbaine, faisant part d'un individu qui vendait de la drogue dure en milieu urbain, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Après accomplissement des procédures judiciaires auprès du Procureur de la République près le tribunal d'El Othmania et surveillance de ses mouvements, le mis en cause a été arrêté et 49 grammes de cocaïne trouvés dans son domicile, 4 comprimés psychotropes et une somme de 33.500 DA ont été saisis.

Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause pour le déferer devant la justice pour trafic de drogue dure.

APS

AGENCE NATIONALE DE POURQUOI AVOIR ATT

Maladie ou malédiction, peu importe, Covid-19 est là, omniprésent et probablement pour longtemps. Il a porté un coup fatal à l'humanité, imposé aux peuples le confinement et la distanciation sociale, fermé les lieux de culte, dénudé les systèmes nationaux de santé (SNS), paralysé l'économie mondiale, dévoilé la fragilité des relations internationales et rappelé à l'homme ses limites et son impuissance.

Par le Pr Abdelouahab Bengounia*

Même les meilleurs SNS au monde ont été malmenés par le caractère pandémique, la rapidité de propagation foudroyante, la contagiosité élevée, la pathogénicité avérée, les spécificités virales et la dimension socioéconomique démesurée du Covid-19. Déclaré à l'OMS le 31 décembre 2019 par la Chine, ce virus est, à ce jour, sans vaccin, ni sérum et ni traitement spécifique. La prévention demeure l'unique arme thérapeutique contre ce virus.

Covid-19 a imposé d'emblée à l'homme le changement radical de son mode de vie et de son comportement social. L'adaptation à cette nouvelle situation commande à l'OMS d'instruire ses Etats membres pour une révision de leurs SNS, en faveur d'une réhabilitation des politiques de veille et de prévention sanitaires, et d'une plus large démocratisation du concept de santé.

Bien qu'ayant tiré la sonnette d'alarme le 3 février 2020, soit trois semaines avant l'entrée en Algérie du 1er cas de Covid-19, le 25 février 2020, par une conférence-débat au Forum d'El Moudjahid, intitulée: «

Du nouveau Coronavirus en Chine à la veille sanitaire en Algérie » ; afin que nos autorités sanitaires préparent l'accueil pour ce nouveau virus hautement contagieux et créent, au moins un centre d'isolement normalisé par wilaya; l'absence de ces structures, malgré cette alarme précoce, a perturbé sérieusement l'activité hospitalière nationale, en particulier pour les urgences et les pathologies lourdes et/ou chroniques.

Mais, où sont les centres d'isolement promis à chaque épisode épidémique, depuis l'entrée du Choléra en Algérie en 1971 (un demi siècle !) ? Où est l'institut national de veille sanitaire (INVS) recommandé depuis 20 années (2001) et dont la création a pourtant été officiellement annoncée publiquement par le MSPRH il y a neuf années (31.01.2012) ?

En envoyant à un ami, le 6 avril 2020, cet Email: «...Finalement, comme pour le Choléra en 1979, tu as fini par partager ton service avec le Covid-19. Penses-tu que nous verrons un jour un INVS et des centres d'isolement appropriés dans notre pays ? » ; j'étais à mille lieux d'imaginer qu'une semaine plus tard, le 13 avril 2020, notre projet, depuis 20 ans, d'un INVS pour l'Algérie, allait être, une fois encore, renvoyé aux calendes grecques, par une Agence nationale de la sécurité sanitaire, cette fois-ci. Les voies du Seigneur sont impénétrables !

C'EST QUOI UN INVS ?

L'INVS, est un établissement public de veille et de prévention sanitaires, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et technique. Il est placé sous la tutelle administrative du Président de la République et puise son assise juridique de la loi n° 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, qui stipule clairement dans son article 63 : "Les mesures structurelles pour la prise en charge des catastrophes sont : - la constitution de réserves stratégiques, - la mise en place du système de prise en charge des dommages, - la mise en place d'institutions spécialisées".

L'INVS met à la disposition du Président de la République les informations, issues de la surveillance et de l'observation de la santé des populations, nécessaires à l'élaboration et à la conduite de la politique nationale de santé. La réflexion du groupe est généralement supérieure à celle de l'individu. Même un génie ne peut pas voir, en même temps, les trois faces du prisme. La singularité de l'INVS c'est son investissement total dans le capital humain, afin d'enrichir n'importe quelle idée par une réflexion multisectorielle qui facilitera sa concrétisation. Fruit d'un concours sérieux sur titres et travaux et doté de moyens financiers conséquents garantissant des mesures incitatives alléchantes ; l'INVS sélectionne et recrute, sans exception ni exclusion, les meilleurs experts (les cerveaux) dans tous les domaines de la vie.

Outre la qualité et la diversité de son personnel, le fonctionnement de l'INVS est optimisé par le caractère illimité de ses sources d'information : les surveillances (épidémiologiques humaines et animales, microbiologiques, environnementales, vigilances,...) ; les statistiques nationales (sanitaires et autres) ; les publications scientifiques ; la littérature ; les informations médiatiques ; les rumeurs ; etc...

L'INVS a, entre autres, pour missions : d'effectuer la surveillance et l'observation permanente de l'état de santé de la population ; de participer au recueil et au traitement des données ; de rassembler, analyser et actualiser les connaissances sur les risques sanitaires, leurs causes et leurs évolutions ; de détecter tout évènement susceptible de modifier ou d'altérer l'état de santé de la population ; d'alerter les autorités en cas de menace pour la santé publique, quelle qu'en soit l'origine, et de leur recommander toutes mesures ou actions appropriées ; d'assurer toute

action de veille sanitaire pour identifier les causes d'une modification de l'état de santé de la population, notamment en situation d'urgence ; de participer à la mise en place, à la coordination et à la gestion des systèmes d'information, à la cohérence du recueil des données, d'effectuer toutes études, recherches, actions de formation ou d'information ; etc...

Plusieurs facteurs justifient la création de l'INVS, tels que la gravité de la situation sanitaire nationale et internationale et son évolution permanente, l'inadaptation du SNS à l'évolution du contexte économique et sociopolitique, les impondérables, etc...

20 ANNÉES DE BLOCAGES ABUSIFS DE L'INVS

C'est en installant à travers les wilayate du pays, en 2001, les sites de veille et d'intervention contre les risques biologiques et chimiques [décision ministérielle n°121 du 31 octobre 2001]; que l'idée m'était venue de créer une institution pour pérenniser ce travail de veille, que je considérai fondamental pour l'Algérie.

Au début de l'année 2002, l'enrichissement du premier draft de loi sanitaire a été l'occasion pour proposer, par écrit officiel, la création d'un INVS. Mais, ma proposition a été rejetée, à l'instar de toutes mes initiatives constructives pour la santé publique, telles que la création au niveau du ministère de structures pour la prévention des maladies non transmissibles (MNT,1994); ou des infections liées à la pratique médicale (ILPM, 2001); ou le bilan de santé systématique dès l'âge de 30 ans (BSS, 2002); etc... Aidé par les mass media et la persévérance ; j'ai réussi, après 10 années de vaines tentatives, à faire bouger le MSPRH. Ce n'est que suite à la publication de plus d'une vingtaine d'articles favorables à l'INVS, le lendemain de ma conférence, au Forum d'El Moudjahid, le 24 janvier 2012, intitulée : « Nécessité de la mise en place d'un institut national de veille sanitaire (INVS) », que le ministre de la santé a été sommé de créer cette institution d'utilité publique. La semaine qui suivit, les professeurs d'épidémiologie, même des wilayate de l'intérieur, ont été conviés, en extrême urgence, à un séminaire national de deux jours, à l'hôtel El Marsa(Sidi Fredj), pour une réflexion à ce sujet. Le 31 janvier 2012, après l'ouverture officielle et l'annonce, de la création en Algérie d'un INVS, le SG du MSPRH quitta la salle et confia la présidence des travaux à son collègue, le DG de la prévention. Lors des débats, ce dernier me refusa la parole et m'interdisa publiquement de participer aux débats : « Vous n'avez pas été invité, vous êtes ici comme observateur, vous n'avez donc pas le droit à la parole (sic) ». Je me suis alors levé, j'ai pris le micro et présenté une communication orale d'une bonne dizaine de minutes, où j'ai rappelé que c'est grâce à l'INVS que nous sommes ici, en précisant, entre autres, que l'INVS c'est le tendon d'Achille de l'Algérie,... Après quelques applaudissements furtifs, notre fameux DG n'avait de faculté que de faire volte-face et expliqua à l'assistance que j'étais son ami. Mais, c'est par la force des bras que, le lendemain, j'étais empêché d'entrer dans la salle de travail. Ce n'est qu'après trois années encore de rappels sans suite, et une énième conférence de presse le



LE DANS LA DURÉE

LA SÉCURITÉ SANITAIRE, ENDEU SI LONGTEMPS ?

26.01.2015, intitulée : « La création d'un institut national de veille sanitaire est vitale pour l'Algérie » ; que le DG de la prévention du MSPRH est descendu, de son piédestal le 31 janvier 2015. Il s'est assis sur le fauteuil que j'occupais trois jours auparavant au Forum d'El Moudjahid, non pas pour fêter le troisième anniversaire de la naissance officielle de l'INVS (le 31.01.2012), mais pour annoncer à la presse, l'enterrement de l'INVS : « L'Algérie dispose désormais d'un plan national d'alerte et de riposte à toute menace sanitaire à potentiel épidémique » [presse du 01.02.2015]. Trois années plus tard, alors que l'épidémie de rougeole était à plus de 3400 malades et six décès, son successeur a eu l'audace de déclarer, en direct, à la chaîne TV Canal Algérie, le 14 mars 2018 : « Oui, on n'a pas besoin en Algérie d'un institut national de veille sanitaire ! (sic) ».

INVS OU PLAN NATIONAL D'ALERTE OU AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ?

Le comble est que, ce sont ces mêmes responsables, farouches opposants à l'INVS hier, qui se retrouvent aujourd'hui aux premières loges du directoire de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, dont les prérogatives ne peuvent être autres que celles de l'INVS. Nouveau volte-face stratégique ou réelle conviction pour la veille et la prévention sanitaires ? Alors que l'agence a une connotation mercantile, l'institut incarne la science et le savoir. Or, ce n'est pas avec l'argent mais c'est avec la science, qu'ont été édifiées les plus grandes civilisations du monde.

Enfin, INVS ou plan d'urgence ou agence, peu importe. L'essentiel est de concrétiser la création d'une institution qui préservera la santé des algériens et fera de l'Algérie de demain le pays du droit, de la justice, de la liberté et des institutions ; un pays où il sera agréable d'y vivre pour tous. L'histoire ne retiendra que ceux qui ont servi leur pays avec dévouement et abnégation, et oubliera les restes !

L'INVS AURAIT-IL PU ÉVITER À L'ALGÉRIE LA FAILLITE ACTUELLE DE SON SNS ?

Après avoir hérité et appliqué le système de santé colonial durant la première décennie de son indépendance, notre pays institutionnalisa en 1973 la médecine gratuite (Ordonnance n°73-65 du 28.12.973). Soins, consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, produits pharmaceutiques, etc... étaient gratuits, aussi bien pour les pauvres que pour les riches. C'était l'âge d'or de la médecine algérienne.

En 1981, l'Algérie créa ses secteurs sanitaires (SS) et secteurs sanitaires universitaires (SSU). A raison d'un SS ou SSU par daïra, une couverture sanitaire était ainsi assurée pour tout le territoire national (décret n°242-25 du 05/09/1981). Sans donner le temps de recul nécessaire pour évaluer cette organisation en SS/SSU, et sans l'évaluer, on créa, par plagiat, les CHU (centres hospitalo-universitaires), dont la création n'a jamais fait l'unanimité et dont le seul « mérite » est la surconsommation budgétaire (décret n°86-25 du 11.02.1986).

Les habitants des 38 wilayas restantes sans CHU étaient contraints à faire des centaines, voire parfois des milliers de kilomètres, pour accéder à cette médecine dite « de pointe » des CHU. Il y eut des années où les crédits alloués aux 13 CHU implantés dans seulement 10 wilayas du Nord (4 à Alger et 1 à Oran, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Tizi Ouzou, Blida, Sétif, Constantine, Annaba et Batna) dépasseront les 31% du budget global de la santé ; alors que les 216 autres structures sanitaires - 185 SS + 31 EHS (établissements hospitaliers spécialisés) - réparties dans toutes les wilayas, se partageront les restes. Le drame pour l'Algérie, est qu'à ce jour, nos 4 CHU de la capitale sont toujours hébergés dans des structures vétustes héritées de la période coloniale (Mustapha Pacha créé en 1854, Parnet, Maillot et l'ex-sanatorium de Beni Messous). Pourquoi ?

Pourquoi avoir abandonné, sans évaluation, un SNS cohérent, accessible, efficace, hiérarchisé, assurant une couverture sanitaire nationale et recommandé par l'OMS, pour un système désintégré, inaccessible, inefficace, instable et régionaliste ?

Depuis cette désastreuse création des CHU, la politique nationale de santé a été déviée de ses nobles objectifs. J'ai été alors contraint à me substituer, au rôle de veille et de prévention, qu'aurait pu jouer un INVS, par des conférences de presse et des publications, afin de dénoncer les gravissimes dérives de notre SNS et de notre Université. Les extraits suivants de quelques uns de ces articles publiés concomitamment aux faits, ne sont que quelques exemples, qui prouvent que l'homme, l'injustice, l'impunité, l'inversion des données sélectives et les disparités régionales, ont été les facteurs les plus déterminants dans cette déstabilisation programmée de notre SNS :

*«...Une disparité régionale importante est ressortie de cette répartition régionaliste. Puisque, pour l'inscription en TCBM (tronc commun biomédical), la moyenne minimale des notes exigées requise a été de 14,76/20 pour la région de Constantine ; 13,54 pour Annaba ; 13,24 pour Tlemcen ; 13,18 pour Tizi-Ouzou ; 12,82 pour Alger ; 12,72 pour Oran ; 12,28 pour Blida et seulement 11,95 pour Sidi Bel Abbès (circulaire n° 10 du 2 juin 1990)... » [1]

*«...Selon le classement des pays en fonction de l'indicateur de développement humain (IDH) de 1960 à 1992 comparé à celui fait par rapport au PNB, d'après les statistiques publiées par le PNUD en 1994, notre pays a perdu 37 places et le Maroc seulement 10, alors que la Tunisie en a gagné 4 (tableau 3). Pourquoi ?... » [2]

*« ... Dilapidation de deniers publics : Selon le ministre des finances sortant, en cinq années, de 1999 à 2005, les dépenses de santé ont connu un excédent de 100%. Sur les 5 milliards de dollars alloués à ce secteur en 2005, 65% sont destinés pour les ressources humaines, 20% pour les médicaments et 15% pour les équipements... » [3]

*« ...N'est-il pas vraiment indécent de parler encore, après plus de dix années, de cette « réforme hospitalière illusoire » de 2002 qui, après avoir consommé six ministres de la santé et plus de 50 milliards de dollars (l'équivalent du budget de fonctionnement de plusieurs Etats africains réunis), laisse aujourd'hui le démuné mourir sans traitement et contraint le nanti et le privilégié à



prendre l'avion, au moindre mal, pour se faire soigner en Europe et même en Tunisie et au Maroc, pays voisins dont plusieurs cadres ont été formés en Algérie ? ... Dites-nous à quand la veille sanitaire et la prévention primaire, qui nous auraient certainement épargné cette triste situation ? Dites-nous où sont les droits constitutionnels du malade, messieurs les décideurs de notre droit à la vie et de notre déchéance humaine ? ... » [4]

*«...Une véritable conspiration du silence a entouré ce dit concours ! 94 professeurs HU ont été réquisitionnés pour assurer l'encadrement pédagogique de ce dit concours qu'ils savaient pourtant irrégulier et lourdement préjudiciable pour 12 de leurs confrères ! Contre toute attente, messieurs les ministres Boudiaf et Hadjar, fideles à leur politique du fait accompli, se sont précipités, le 03.04.2017, à affecter officiellement les nouveaux chefs de services fruit de cette mascarade ! Où sont les services du secrétariat général du Gouvernement (SGG) ? L'administration étant le seul garant de la pérennité de l'Etat ; de quel droit, un acte administratif inconstitutionnel, entaché d'autant d'irrégularités et aux conséquences mortelles, reste-il en vigueur depuis plus de sept mois (27.11.2016 !) pour les services du SGG, services chargés statutairement d'assurer le contrôle et la conformité des projets de lois et de règlements de la coordination juridique de l'activité du Gouvernement ?... » [5]

*« ...Sept années plus tard, rien n'a changé ! Ni je n'ai été rétabli dans mes droits, ni le service civil n'a été, comme promis aux résidents grévistes de 2011, abrogé dans les trois années à venir ! Le 14 novembre 2017, nos résidents sont de nouveau en grève et, le 3 janvier 2018, ils sont matraqués par nos policiers à l'intérieur même de l'enceinte hospitalière du plus important CHU du pays. En voyant les visages ensanglantés de notre jeune élite intellectuelle, l'espoir de l'Algérie de demain, ma mémoire me projeta, subitement, dans le passé, pour entendre les propos, lourds de sens, tenus il y a 35 ans par notre ministre de la santé, le regretté Abdezzak Bouhara (ancien commandant de l'ALN et commandant des forces algériennes au Moyen Orient). En 1983, j'ai eu l'honneur

et le plaisir, ainsi que tous les membres du conseil médical du SSU de Hussein-Dey, d'assister à une séance de travail qu'il présida majestueusement. Les présents ont été les témoins du dialogue suivant entre un Professeur chef de service HU d'il y a 35 ans et un Ministre de la santé de l'époque : - le professeur : « Avec la cherté de la vie on arrive plus à joindre les deux bouts, la viande est à 120 dinars et nous sommes sous payés » ; - le ministre : « le médecin est le citoyen algérien le mieux payé ! » ; - le professeur : « mieux que le ministre ? » ; - le ministre : « Oui, mieux que le ministre, je vous ai précisé, le citoyen algérien, le mieux payé ! » ; - le professeur : « mieux que le Président ? ». Là, le ministre marqua un temps d'arrêt, puis, sans répondre ni faire la moindre remarque, il poursuivit sereinement son tour de table, et désigna le suivant : « Vous avez la parole professeur M... » [6]

*« ...Il est certain que si toutes les initiatives préventives, ..., n'avaient pas été sabotées au su et au vu de tous, les algériens ne seraient pas en train de mourir de choléra et de rougeole en 2018 et l'Algérie n'aurait jamais connu la situation épidémiologique désastreuse actuelle, tant pour les maladies transmissibles (hépatites, paludisme, rougeole, choléra,...) que non transmissibles (HTA, diabète, cancers, insuffisance rénale, mortalité maternelle, accidents,...). Le 14 mars 2018, notre DG de la prévention au MSPRH n'a pas trouvé indécent de reprendre les propos insensés tenus par son prédécesseur il y a 4 années (le 31/01/2015), lors d'une conférence de presse, et a déclaré en direct à la chaîne de TV Canal Algérie : « Oui, on n'a pas besoin en Algérie d'un institut national de veille sanitaire ! ». Moins de cinq mois plus tard, c'est notre ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, qui prend le relais et poursuit dans cette même logique inhibitrice en remettant fondamentalement en question les valeurs universelles du travail, de la science, de l'effort intellectuel et du mérite scientifique, déclarant publiquement le 8 août 2018 : «...On n'a pas besoin en Algérie d'un prix Nobel ! », ce qui signifie qu'il n'y a pas de différence entre la médiocrité et l'excellence... » [7]

A. B.

MALI :

Début de la phase finale des assises nationales

Les assises nationales de la refondation s'annoncent comme celles qui pourraient dessiner l'architecture d'un Mali nouveau.

C'est du moins l'ambition qu'affiche les autorités de la transition dans un contexte marqué par les tensions diplomatiques entre Paris et Bamako autour de la présence supposée des paramilitaires russes du groupe de sécurité privée Wagner.

TOUJOURS PAS DE DATE POUR LES ÉLECTIONS

Ces assises se tiennent aussi au moment où la prolongation de la transition fait débat. Une option qui semble de plus en plus évidente alors que la Cédéao exige un chronogramme électoral clair au plus tard le 31 décembre prochain.

Sans citer nommément la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ou la France, le président de la transition, le colonel Assimi Goita a choisi les mots au moment de rendre hommage aux victimes de la guerre au Mali :

"Je voudrais en effet vous inviter d'observer une minute de silence en la mémoire de toutes les victimes maliennes et étrangères de cette guerre imposée à notre pays."

Guerre imposée. Une expression qui traduit les tensions actuelles entre la junte au pouvoir et la communauté internationale. Les autorités de la transition estiment en effet que la situation sécuritaire ne permet pas d'aller aux élections le 27 février 2022.

LA CÉDÉAO MAINTIENT LA PRESSION

Pas question de prolonger la transition insiste de son côté la Cédéao qui menace de sanctionner durement le pays dès au premier janvier prochain.

A l'ouverture des assises, certains participants comme Alasane Djitteye de la région de Gao dans le nord du pays, sont pour la prolongation de la transition :

"On ne peut pas faire ces assises et remettre un document aux participants qui va parler de 13 thématiques sur lesquelles, on va demander que l'Etat apporte des changements dans différents domaines. Mais comment ils vont le faire, s'ils n'ont pas eu le temps de le faire ? La transition doit être prolongée. Il faut qu'on donne trois ans à cette transition."



Pour Veronique Dembelé, une participante venue de la région de San, le maintien de la date des futures élections n'est pas ce qui compte le plus pour les Maliens :

"Ce qui nous tient à cœur, c'est que les Maliens se retrouvent et se mettent d'accord sur la démarche pour refaire notre pays. C'est ce qui nous préoccupe. Les questions de délai ne sont pas une priorité pour

nous." Selon Me Demba Traoré du parti Union pour la République et la démocratie (URD) de feu Soumaila Cissé, l'espoir est toujours permis face à la pression de la communauté internationale :

"Je ne suis pas partisan du désespoir. Moi je veux garder espoir que tout ceux qu'ils veulent aider le Mali, vont le faire. Je veux garder espoir que les Maliens eux même vont

démontrer à la face du monde qu'ils sont capables de travailler pour que ceux-ci viennent nous accompagner.

C'est comme cela que je me projette."

Selon des experts électoraux, les conditions techniques et matérielles ne sont pas réunies pour permettre aux Maliens d'aller aux urnes en février prochain.

R.I./agences

LIBYE :

Le plan de former un nouveau gouvernement avorté par la Communauté internationale

La volonté de la présidence du Parlement libyen de former un nouveau gouvernement qui succèdera au gouvernement d'Union dirigé par Abdelhamid Dbeibeh, a buté sur un rejet international conduit par la Turquie et le Royaume-Uni, et en degré moindre, par les Etats-Unis.

En effet, l'aile dominante dans la chambre des députés, dirigée par le candidat à l'élection présidentielle, Aguila Salah, et en arrière-plan le général à la retraite, Khalifa Haftar, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, s'emploie à exploiter l'échec de l'organisation des élections, en date du 24 décembre courant, pour retirer la confiance et la légitimité de Dbeibeh considéré comme étant l'un des principaux favoris pour remporter le scrutin présidentiel.

Une position internationale soutenant le maintien du gouvernement

Des médias proches de Haftar ont souligné le soutien apporté par le régime égyptien à l'idée de faire chuter le gouvernement de Dbeibeh et de former une nouvelle alliance entre Haftar et Bachagha pour diriger la prochaine étape. Toutefois, plusieurs pays influents dans le dossier libyen ne semblent pas

enthousiastes pour faire aboutir ce scénario qui pourrait ouvrir la voie à une vacance politique, ou pire encore à un conflit armé.

C'est ce qui explique la publication par les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et l'Italie d'un communiqué commun, le 24 décembre, dans lequel ces puissances occidentales demandent aux autorités de «respecter les aspirations du peuple libyen à la tenue rapide d'élections en hâtant la détermination d'une date définitive de l'élection et en publiant, sans délai, la liste définitive des candidats à la Présidentielle».

Les cinq pays occidentaux ont, notamment, mis l'accent dans leur communiqué sur le fait que «le transfert du pouvoir de l'actuelle autorité exécutive provisoire (Conseil présidentiel et gouvernement d'Union) au nouveau pouvoir exécutif doit être opéré à l'issue de la proclamation des résultats des élections présidentielles et législatives immédiates».

Il s'agit d'un rejet international franc à l'appel lancé par Bachagha et le groupe de Haftar et de Aguila, qui veulent mettre un terme au mandat du gouvernement d'Union voire à celui du Conseil présidentiel. La Com-

munauté internationale rejette aussi la tentative de la chambre des députés de Tobrouk de mettre sur pied un nouveau gouvernement avec un nouveau chef.

Ainsi, les principaux pays occidentaux maintiendront leur reconnaissance du gouvernement d'Union et ne reconnaitront pas un autre cabinet pouvant être proclamé unilatéralement par la chambre des députés de Tobrouk, sans l'aval du Haut Conseil d'Etat (législatif consultatif) basé à Tripoli.

Il semble donc que l'Egypte est seule à soutenir un nouveau gouvernement alternatif à celui de Dbeibeh, en estimant que ce dernier est plus proche d'Ankara que du Caire.

Bien que l'Egypte n'ait pas annoncé de position officielle à ce sujet, il n'en demeure pas moins que l'audience accordée par ses services de renseignement à Bachagha, immédiatement après sa poignée de main avec Haftar, dévoile quel camp elle soutient.

Pressions de Washington sur Dbeibeh

Le soutien des Etats-Unis au maintien du gouvernement d'Union n'a pas été nécessairement lié au retour de Dbeibeh pour le présider après le report de l'élection présidentielle,

d'autant plus que Dbeibeh fait partie des candidats.

Au cours d'une rencontre, tenue le 20 décembre courant, entre Dbeibeh et l'ambassadeur américain, Richard Norland, ce dernier a appelé les «candidats à mener leurs campagnes électorales de manière séparée de leurs postes officiels ou de leurs cabinets».

Bien que Norland n'ait pas cité nommément Dbeibeh, il n'en demeure pas moins qu'il le visait personnellement par ces propos, ainsi que le président de la chambre des députés, Aguila Salah, et Khalifa Haftar, qui conduit les milices de l'est du pays, ainsi que Khaled Shakshak, président de la Cour des comptes.

Ce point a été confirmé dans le dernier communiqué rendu public par cinq pays occidentaux, où il est question que «pour éviter les conflits d'intérêts et renforcer le principe des chances équitables, les candidats qui occupent des postes officiels dans les institutions publiques, se doivent de continuer à ne pas accomplir leurs fonctions jusqu'à la proclamation des élections».

L'appel lancé par les pays occidentaux au quatuor, Dbeibeh, Aguila, Haftar et Shakshak n'a pas eu un écho positif ou effectif

auprès des personnalités concernées.

Dbeibeh a récupéré la présidence du gouvernement et il est attendu que Aguila Salah retourne à la présidence de la chambre des députés pour «satisfaire» à l'appel lancé par la Commission parlementaire multipartite qui a annoncé l'impossibilité de la tenue de l'élection à la date prévue.

La pression américaine sur Dbeibeh a été exercée cette fois-ci par la conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU, Stéphanie Williams, qui a relevé que «tous ceux qui étaient candidats à des postes au pouvoir exécutif au cours du processus du Forum du Dialogue politique libyen ont présenté des engagements par écrit pour ne pas se porter candidats aux prochaines élections».

Williams faisait cette déclaration en répondant à la question si Dbeibeh avait le droit de se porter candidat à l'élection présidentielle ou pas, dans la mesure où Washington exerce sur l'actuel Chef du gouvernement des pressions pour, soit ne pas se porter candidat à la Présidentielle ou renoncer à la présidence du gouvernement d'Union.

I.Med/A.Anadolu

MOBILIS

661 SUPPORTERS DES VERTS TRANSPORTÉS AU CAMEROUN

Meriem.D

L'opérateur national de téléphonie mobile "Mobilis" se chargera du transport de 661 supporters vaccinés, afin d'assister du 9 janvier au 6 février 2022, à la CAN 2022 au Cameroun, a-t-on appris par un communiqué reçu par notre rédaction.

Parallèlement à la participation de l'équipe nationale de football à la 33e CAN-2021 prévue au Cameroun, « l'opérateur "Mobilis", partenaire officiel de la FAF et de la

sélection nationale annonce la prise en charge du transport de 661 supporters au Cameroun pour encourager les guerriers du désert » précise la même source. A noter que les noms des supporters gagnants seront connus lors d'un tirage au sort organisé par le ministère de la Santé au niveau des établissements hospitaliers, à travers l'ensemble du territoire national, en coordination avec "Mobilis" et en présence d'un huissier de justice.

Mobilise, informe également que la participation est ouverte à tous les citoyens vaccinés contre Covid-19 âgés de 18 ans.

CAN-2021 (PRÉPARATION)

ONZE JOUEURS PRÉSENTS AU 1ER JOUR DU STAGE DES VERTS DE DOHA

M.D.

Onze (11) joueurs sur 28, convoqués par le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022, ndlr) au Cameroun (9 janvier - 6 février), ont entamé lundi le stage précompétitif programmé à Doha (Qatar) jusqu'au 6 janvier, rapporte la Fédération algérienne (FAF) avant hier sur son site officiel. Conduite par le manager générale de la sélection Amine Labdi, la délégation des "Verts" est arrivée à Doha tard dans la soirée de lundi, à bord d'un vol spécial en provenance d'Alger puis de Paris, pour transporter quelques internationaux évoluant en Europe. Les onze joueurs sont : Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie), Lyes Chetti (ES Tunis/ Tunisie), Islam Slimani (O. Lyon/ France), Adam Ounas (Naples/ Italie), Ramiz Zerrouki (Twente FC/ Pays-Bas), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), Harris Belkebla (Stade brestois/ France), Farid Boulaya (FC Metz/ France), Mohamed El-Amine Amoura (FC Lugano/ Suisse), Mohamed Réda Halaimia (KFCO Beerschot/ Belgique), et Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie).

Quatre joueurs sont attendus ce mardi à Doha : Ramy Bensabaini (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), Youcef Atal (OGC Nice / France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Ismaël Bennacer (AC Milan/ Italie). Par

ailleurs, trois joueurs testés positifs au Covid-19, ont été placés en quarantaine : Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie) et Hocine Benayada (ES Tunis/ Tunisie) à Alger, et Youcef Belaïli (sans club) à Doha. "Pour le reste, les joueurs arriveront en stage au fur et à mesure, du fait de la circulaire de la Fifa qui a donné aux clubs la possibilité de garder leurs éléments jusqu'au 3 janvier 2022 pour prendre part aux rencontres de leurs équipes. Cette décision, faut-il le souligner, a perturbé le travail des sélections africaines devant préparer la CAN au Cameroun et a amené les différents staffs à revoir leur plan organisationnel en fonction de cette donne", écrit la FAF. Les coéquipiers de Sofiane Feghouli effectuent ce mardi leur première séance d'entraînement, en présence du staff technique au grand complet, auquel s'est joint l'entraîneur des gardiens de l'équipe A' Mohamed Benhamou aux côtés d'Aziz Bouras. Deux tests amicaux seront au programme des "Verts" à Doha : samedi face à la Gambie, et mercredi devant le Ghana. Les "Verts" s'envoleront le jeudi 6 janvier pour Douala à bord d'un vol spécial, où ils éliront domicile à l'hôtel Onomo, alors que les entraînements se dérouleront à l'annexe sud du stade de Japoma, qui abritera les matchs du groupe E, qui comprend outre l'Algérie, la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire.

COA

Le 4e Forum des athlètes algériens aujourd'hui à Alger

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise, aujourd'hui à l'hôtel Al Aurassi (Alger), la 4e édition du Forum des athlètes, inscrit dans le plan d'action de l'instance olympique, a indiqué hier un membre de l'exécutif, Yacine Silini.

Initiée par la commission des athlètes du COA, la rencontre à laquelle tous les membres de l'exécutif du comité prendront part, sera rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des sports, Abderezak Sebgag et de personnalités sportives. Elle traitera de plusieurs thèmes qui seront animés par plusieurs conférenciers et débattus par les parties concernées.

"Ce forum est ouvert à tous les présidents des fédérations sportives nationales qui sont appelés également à déléguer jusqu'à trois de leurs athlètes pour y partici-



per. Il sera question de débattre, entre autres, de la préparation des athlètes pour les Jeux Méditerranéens d'Oran-2022, les Jeux Olym-

piques-2024, l'après carrière des athlètes", a indiqué à l'APS, Yacine Silini, président de la commission des athlètes du COA.

LIGUE 1

Le CRB toutes voiles dehors, la JSS et le PAC ne lâchent pas prise

Le leader du championnat de Ligue 1 de football le CR Belouizdad, continue de collectionner les victoires en remportant le derby algérois devant l'USM Alger, alors que la JS Saoura et le Paradou AC tous deux vainqueurs ne lâchent pas prise, au moment où le WA Tlemcen battu à domicile poursuit son naufrage, lors de la 10e journée disputée avant-hier.

Le derby algérois a été comme attendu, palpitant et indécis. Les Belouizdads doivent une fière chandelle d'abord à son gardien de but, Moussaoui qui a stoppé un penalty tiré par Zouari ((46e), puis à l'ex-mouloudéen, Bourdim auteur du but de la victoire (79e).

Ce succès ô combien précieux, le cinquième de rang, permet aux champions d'Algérie en titre de conserver leur fauteuil de leader, mais qui restent toutefois sous la menace directe de leurs poursuivants immédiats, la JS Saoura et le Paradou AC qui comptent respectivement 4 et 5 points de retard mais avec des matches en retard.

En revanche, l'USM Alger qui file du mauvais coton, n'a pas encore digéré le récent limogeage du coach français, Denis Lavagne, en alignant ce mardi un 4e match sans victoire, en

attendant la prochaine nomination de son successeur qui aura du pain sur la planche.

La JSS a réalisé la seule victoire à l'extérieur aux dépens du WA Tlemcen (3-2) qui continue son naufrage. L'hamri (33e s.pen), Saad (45e et 84e) ont été les bourreaux du WAT.

Le club du Sud-Ouest algérien qui compte un match en retard a la possibilité de talonner le leader, surtout qu'il reçoit, lors de la prochaine journée, le MC Alger.

Le plus grand danger pour les Belouizdads vient du Paradou AC. Ce dernier vainqueur de l'ES Sétif (1-0) sur une réalisation de Mouali (51e), compte 3 matches en retard, qui lui permettraient en cas de victoire, de s'installer seul aux commandes.

Les Sétifiens (6e - 16 pts) qui ont enregistré le retour de leur coach tunisien, Nabil Kouki, restent fébriles hors de leurs bases.

Le MC Alger (3e - 18 pts) a souffert avant de battre le RC Arbaa (1-0) grâce à son buteur attitré Sami Frioui (32e). Une victoire qui ne satisfait pas pleinement son entraîneur Khaled Ben Yahia qui compte un match en retard face au PAC, et un périlleux déplacement la semaine prochaine à

Béchar. Le CS Constantine (5e - 17 pts) est revenu de très loin en renversant son adversaire du jour, le NA Hussein-Dey (2-1).

Menés au score sur un but de Banouh (73e), l'ancien joueur du CRB, le Béninois, Koukpo s'est avéré le sauveur de son équipe en inscrivant un doublé (76e et 88e), effaçant du coup sa récente défaite à Sétif.

L'O. Médéa (8e - 14 pts), auteur d'un bon début de saison, reste sur une série de contre-performance, dont la dernière en date ce mardi à Relizane (2-1). Le Rapid (12e - 9 pts) avec un match en plus à jouer, quitte provisoirement la zone de turbulences.

A Chlef, la JS Kabylie (10e - 11 pts) a signé son 5e nul de la saison.

Ayant mené au score par Moukiki (71e s.pen), elle n'a pu empêcher les locaux d'égaliser par Sailaa (78e) également sur penalty. Ce nul n'arrange nullement les affaires de l'ASO (14e - 7 pts) toujours dans une situation inconfortable.

Enfin, le MC Oran et le HB Chelghoum Laid, qui occupent le 13e rang avec 8 points en compagnie du RC Arbaa, se sont quittés sur un score de parité (2-2) dans un match à rebondissements.

ENTRETIEN AVEC SAÂD CHRAÏBI, RÉALISATEUR, SCÉNARISTE ET PRODUCTEUR

«Le cinéma marocain manque encore de maturité»

Propos recueillis par **Abderrahim Echchafii**
Journaliste - chercheur en études
cinématographiques - assistant réalisateur

Saâd Chraïbi est connu pour avoir abordé la condition de la femme marocaine au fil de ces années. Dans cet entretien, le réalisateur et l'intellectuel revient sur ses films, ses inspirations, les difficultés qu'il rencontre à exprimer ses points de vue dans son pays, mais aussi sur le cinéma marocain, qui selon lui manque de maturité.

● **Bienvenue à vous Saâd Chraïbi, vous êtes réalisateur marocain, auteur du film "Islam Ya Salam", présentez-vous aux lecteurs?**

Saâd Chraïbi est un scénariste/Réalisateur/ producteur qui travaille à observer l'évolution de sa société et des événements marquants qui se passent dans les régions du monde en lien avec son pays. A partir desquels, il essaie d'en rendre compte à travers des histoires narratives en images pour communiquer avec le/les récepteurs locaux et internationaux.

● **Combien de films avez-vous réalisés ?**

Jusqu'à présent j'ai réalisé trois courts métrages à savoir «Bouadel, de la vie d'un village», «Paroles et expressions» et «Absence». J'ai aussi réalisé trois téléfilms : «L'affaire Sarah T», «Demande d'emploi» et «Déchirements». J'ai également sept longs métrages : «Chroniques d'une vie normale», «Femmes...et Femmes», «Soif», «Jawhara fille de prison», «Islamour», «Femmes en miroir» et «Les 3 M histoire inachevée»

● **D'où vous est venue l'idée de votre premier film «Bouadel, de la vie d'un village» ?**

L'idée du premier film documentaire s'est formée à partir de l'observation de l'inégalité entre les hommes et les femmes dans un village dans le Rif, BOUADEL. Une scène réelle, vécue et marquante pendant l'enfance a été le facteur déclenchant. Il s'agissait des femmes du village qui allaient couper du bois dans la montagne à l'aube et qui revenaient avec des fagots lourds de bois sur le dos, tandis que les hommes du village sirotaient tranquillement leur thé sur la place du village. Cette scène révoltante et douloureuse a inspiré le premier film.

● **Parlez-nous de votre étude et du sujet de votre recherche? Est-il nécessaire d'étudier le cinéma pour devenir réalisateur ?**

Il existe dans le monde différents écoles de cinéma. D'un côté les écoles académiques avec des formations théoriques et pra-

tiques, et d'un autre côté des écoles qui sont basées sur une formation à partir de l'observation, de l'apprentissage et d'un sens artistique. Je n'appartiens à aucune de ces deux écoles. J'ai été formé par le visionnage et la lecture des films dans les ciné-clubs pendant plus de dix ans.

● **La majorité des films internationaux qui remportent des Oscars, dans lesquels le réalisateur est le même que le scénariste, et en tant que réalisateur et scénariste, quelle est la raison du succès de ces films ? Avez-vous tendance à cette dualité dans la réalisation de vos films ?**

Globalement on distingue deux types de films, ceux d'auteurs, dans lesquels le réalisateur est en même temps son propre scénariste, car il réfléchit sur le sujet de son film avant de l'écrire et de le réaliser. Puis les films initiés par des producteurs dans lesquels le réalisateur va répondre à une commande. Pour ma part, j'ai toujours agi en tant que scénariste/réalisateur.

● **Parlez-nous de votre dernier film?**

Le film "Les 3 M histoire inachevée" provient d'une longue réflexion sur la folie actuelle du monde et la violence continue qu'il vit au quotidien. Je souhaitais donner mon point de vue sur cette question à travers une histoire qui illustre les contradictions entre les positions sociales et politiques d'un côté et les convictions et certitudes religieuses d'un autre côté. Le tout à travers le parcours de



trois personnages «LES 3 M», juif, chrétien et musulmane pendant soixante ans de leurs vies communes.

● **Qu'est-ce que cela signifie pour vous d'être réalisateur ?**

Etre un observateur de son époque, réfléchir sur son évolution et avoir un sens artistique pour témoigner de cette évolution à travers des films qui mémorisent chacune d'entre elle, dans un cadre attractif et qui crée un spectacle visuel sensible et attachant.

● **Quelles sont les difficultés du réalisateur au Maroc ?**

La principale difficulté est constituée par le manque de liberté d'exprimer son point de vue sur tous les sujets sans restriction et sans retenue ou lignes rouges à ne pas dépasser.

● **La crise du cinéma marocain en un mot ?**

R : Elle provient de son évolution technologique qui banalise sa création.

● **De votre point de vue, en tant que réalisateur, producteur, scénariste et critique de cinéma, comment voyez-vous la scène du cinéma au Maroc de votre point de vue ?**

La scène du cinéma marocain a fait des pas considérables depuis un demi-siècle, mais il lui manque encore de la maturité et de la sérénité surtout dans la relation entre ses différents acteurs, producteurs, réalisateurs, distributeurs, scénaristes, comédiens et techniciens, ainsi que le manque de clairvoyance et de gouvernance de ses dirigeants.

● **Vous avez fondé en 1973 le ciné-club "Al-Azaim", que vous avez dirigé jusqu'en 1983. A votre avis quel est le rôle des ciné-clubs au Maroc ?**

Il a été prépondérant dans les années 70 et 80 du siècle dernier, car il a formé des générations de cinéphiles, de critiques de cinéma, d'amoureux de l'image et même de quelques réalisateurs qui avaient en commun une fibre cinématographique et une passion de promouvoir un cinéma de qualité qui incite à réfléchir l'image et pas seulement à la consommer. Malheureusement, ce mouvement a perdu son rayonnement depuis cette époque.

● **Quel est votre prochain projet de film ?**

Actuellement, je travaille sur un sujet qui retrace la pratique de la musique au Maroc depuis 60 ans.

Question facultative sur l'épisode : C'est l'histoire de trois générations qui pratiquent

chacune la musique de son époque et qui défendent son authenticité et son actualité.

● **Qu'est-ce que le cinéma signifie pour vous ?**

Le cinéma est un moyen d'expression artistique formidable capable de toucher un nombre important de récepteurs et de les faire rêver et réfléchir.

● **Est-ce : l'art, la culture, un moyen d'acquérir des connaissances, juste un outil rentable, ou un moyen efficace de penser ?**

Il est les trois à la fois, à conditions de respecter le contenu qu'il véhicule et le spectateur auquel il s'adresse. De ne pas tricher ni avec les idées et les sujets, ni avec la forme d'expression qu'il emploie.

Biographie

Réalisateur, scénariste et producteur, Saâd Chraïbi, natif de Fès en 1952, il a à son actif de nombreux films et documentaires sur la société et l'histoire marocaines et a aussi traité la condition féminine au Maroc. Militant et intellectuel, il participe à de nombreuses conférences dans le monde.

Saâd Chraïbi a reçu plus de vingt prix dans des festivals nationaux et internationaux.

Il a occupé la fonction de membre, puis de président de plusieurs festivals de cinéma nationaux et internationaux. De 1995 à 2015, il a été secrétaire général de la Chambre marocaine des producteurs de films et a participé à l'élaboration de plusieurs textes juridiques qui régissent le secteur cinématographique au Maroc. En 1970, il devient membre de la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc et fonde en 1973 le ciné-club "Al-Azaim" qu'il dirigera jusqu'en 1983.



Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page
 Facebook : [LEXPRESSDZ](https://www.facebook.com/LEXPRESSDZ)

RUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : M'SILA
 DAIRA : D'AIN ELMELH
 COMMUNE DE SIDI M'HAMED
 NIF:0984228385038216

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°03/2021

Le président de l'APC de sidi m'hamed -wilaya de M'Sila- lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimaales pour la location des autobus scolaires pour l'année 2022

lot 01: Ligne - Ain sidi m'hamed cite nord vers VRA	lot 10: Ligne - Douar Oualedeidi vers bourdjbelkhrif
lot 02: Ligne Ain sidi m'hamed cite est vers V.R.A	lot 11: Ligne - El-zibara centre vers bourdjbelkhrif
lot 03: Ligne - Ain sidi m'hamed cite SUD vers VRA	lot 12: Ligne - El-zibara nord vers bourdjbelkhrif
lot 04: Ligne - Ain sidi m'hamed cite ouest vers VRA	lot 13: Ligne - ELkharakhisha vers bourdjbelkhrif
lot 05: Ligne Zraigat vers VRA	lot 14: Ligne - Belt louil vers bourdjbelkhrif
lot 06 : Ligne - Ben amra vers V.R.A	lot 15: Ligne - ELredifa vers bourdjbelkhrif
lot 07: Ligne - El-bathaa nord vers VRA	lot 16 : Ligne - EL eamamira vers bourdjbelkhrif
lot 08: Ligne El-bathaa SUD vers VRA	lot 17: Ligne - EL maqrunat vers V.R.A
lot 09 : Ligne - Ealab-elnaqueb vers V.R.A	

Les soumissionnaires intéressés, peuvent retirer le cahier des charges au bureau des marchés contre un paiement de la somme de 2.000,00 DA non remboursable, auprès de receveur communal d'ain elmelh . les offres doivent être accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

I. Dossier de candidat :

- 01- Une déclaration de candidature remplie, datée et signée.
- 02- Une déclaration de probité, remplie, datée et signée.
- 03- Les statuts pour les sociétés.
- 04- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05- Tou document permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires ou le cas échéant, dessous-traitants :
 - Capacités techniques: liste des moyens humains et matériels.

II. L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif .
- cahier de charge , signé, paraphé et daté .il contient la dernière page sur les mots - lu et accepté- écrite par la main

III. L'offre financière contient :

- la lettre de soumission remplie , datée et signée
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

*Conformément à l'article 69 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementions des marchés publics et délégations de service publics, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date de sa saisine , et en tout état de cause , avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché public

le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont obligatoire insérer dans des enveloppes séparées et cacheté, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'objet d'avis d'appel d'offre ainsi que la mention selon le cas , ces enveloppes sont mise dans une enveloppe cachetée , anonyme et comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03/2021
location des autobus scolaires pour l'année 2022
 lot n:

la durée de préparation des offres est fixé au (10) jours à compter de la date première publication de l'avis d'appel d'offres dans les journaux nationaux ou au BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres avant (09:30) m au siège d'APC.

Si le dernier jour de la durée de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, il est fait prorogation le délai de préparation des offres au jour ouvrable suivant au mêmes honoraires.

Les candidats ou les soumissionnaires sont invités a assister a l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des offres a 10H00 au sièges de la commune.

les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90) jours à compter de la limite de dépôt des offres .

L'EXPRESS DU 30/12/2021 **ANEP : N° 2116023165**

L'EXPRESSDZ®

L'Express Société de Médias/d'Actualités

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
 Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
 E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

L'express, le quotidien de tous les Algériens dont l'information est sacrée et le commentaire est libre

L'EXPRESSDZ®

À VENDRE

Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
 Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
 Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
 Appartement situé au 1er étage et complètement refait
 Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

L'EXPRESSDZ
 Suivez nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
 Ou sur notre page Facebook :

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Elle indique la direction du vent.
 2- Enlevant - Atome ou groupe d'atomes. 3- Insecte des eaux stagnantes - Organisation des Nations unies. 4- Frangins - Région militaire. 5- Entre sol et si - Apprécie beaucoup. 6- Carte maîtresse - Monnaie en Extrême-Orient. 7- Pas avoués - Gardé en main. 8- Animaux protecteurs d'un clan - Règle de dessinateur. 9- Ecole nationale d'administration - Résultat d'une action.

Verticalement

1- Qui a ou peut prendre du volume. 2- Action de répéter, de faire de nouveau. 3- Réduit en poudre - Montagne de Grèce. 4- Qui coûte cher. 5- Autre nom du do - Opposé à l'ouest - Pronom personnel. 6- Armée du Moyen Age - Télégraphie sans fil. 7- Pièce de bois pour soutenir un navire en construction - Baie du Japon. 8- Qui est en proie à l'angoisse. 9- Adverbe de lieu - Ancienne danse à trois temps.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Symphonie Simphonie Symfonie Symphonnie	Égalitaire Egalitaire Egualitaire Egallitaire
Opresseur Oppreueur Oppresseur Opprèseur	Payote Paillotte Paillôte Paillote

Les mots fléchés

ATTACHÉE CHAÎNE DE MONTAGNES	ÉPAULARD EFFORCÉES	ERGOTEUSE PETIT RUISSEAU	CIRCUIT BELGE	RAPPORT EN MATHS MOT DE SOULAGEMENT	ENZYME COUPÉES	PROGRÈS ÉCONO- MIQUE
			MALCHANCE ESPACE BLANC			
L'HOMME DES GLACES DÉSAPPOINTÉ					DÉMONS- TRATIF PLURIEL MARIAGES	
		À LUI RICHESSES		DÉCAMPÉ CUBE DE JOUEUR		ELLE INSPIRE LE POÈTE
PAS LÀ	IL FAIT SAILLIE DÉLIMI- TÉES				CAPITAINE DU NAUTILUS NOTA BENE	
		CON- STRUCTEUR APRÈS RÉ				
EMPORTE AVEC SOI RALENTIT				PATRON POPULAIRE DRÔLE ET INTELLIGENT		EXAGÉRÉE
			BATTE- MENT D'ARTÈRE	QUELQU'UN	AVANT LA SPÉCIALITÉ ARGENT LIQUIDE	
VENU AU MONDE CHARGE EN BALLON		ÉMET UNE HYPOTHÈSE GRAND SOLEIL				VA SANS BUT
			ATTENTION DISCUSSION		ASSAISON- NEMENT PARESSEUX	
SORITE	SOUVENT MAUVAISE ROSE- ORANGÉ			RUDE AU GOUT BÛTTES PRÈS DES MINES		
			BAC À CHATS COUTUMES			
BAIN DE VAPEUR	PETIT ARBRE VENTILER				CÉRIUM CONTES- TÉES	ABIMÉES
				BOÎTE À SUFFRAGES ELLE OUVRE LA PORTE		CRÉATURE
DIFFUSE BIEN EN CHAIR			GUIGNES À CUEILLIR EN MATINÉE			
		UNI PAR TRAITÉ APRÈS DO			RÈGLE DOUBLE CALE	
TRÈS GRAND DÉLICAT				BABINE		
			CORREC- TIONS			

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Genre de deux mâts

ARGUS	FRUGIVORE	QUETSCHÉ
ARRIVAGE	GALÉJADE	RECYCLÉ
BAGUETTE	GENDRE	REJOINDRE
BARBOTINE	GLACIAIRE	SABLER
BECTER	GOIJATERIE	SIFFLET
BERNER	IMPUR	SOLITAIRE
BONIMENT	JACINTHE	TANTALE
BONITE	JUCHER	TARIR
BRONZAGE	LOISIR	TENDON
CADRATIN	MARINIÈRE	TRANSCRIRE
CANTALOU	MÉTAPHORE	TRICÉPHALE
DÉTENDRE	PEINER	TURBULENCE
ENDURCIE	PÉPINIÈRE	URODÈLE
EURASIE	PIQUER	VORACEMENT
FLOCON	PRÉCAIRE	ZIGOUILLER
FONTANELLE	PRÉDATRICE	ZLOTY
FOREUR	PUCELLE	
FRUGALE	QUANTUM	

V	O	R	A	C	E	M	E	N	T	E	I	R	E	T	A	J	U	O	G
M	G	L	A	C	I	A	I	R	E	R	E	J	O	I	N	D	R	E	M
E	P	D	G	T	R	S	R	E	T	B	P	G	L	Y	P	O	J	B	A
T	R	E	E	G	A	E	A	N	L	R	A	O	E	U	T	A	L	R	R
A	E	R	U	T	H	N	E	B	E	L	I	G	C	N	C	O	F	O	I
P	C	S	E	C	E	M	T	D	L	S	E	E	U	I	D	R	L	N	N
H	A	T	U	C	I	N	A	A	I	E	L	N	N	E	U	R	P	Z	I
O	I	J	E	N	Y	T	D	R	L	L	R	T	A	G	T	I	E	A	E
R	R	T	O	N	R	C	R	R	E	E	H	E	A	T	Q	T	E	G	R
E	E	B	R	I	D	U	L	E	E	E	T	L	T	U	N	C	E	E	E
E	E	N	C	I	E	O	U	E	E	G	E	E	E	I	N	O	U	A	E
R	I	E	I	R	C	R	N	H	M	E	A	R	L	E	N	O	F	R	R
E	C	F	O	T	A	E	C	R	L	U	R	L	L	F	L	O	R	R	O
I	R	F	L	S	A	S	P	E	E	E	T	U	E	A	F	E	B	I	V
N	U	R	I	O	T	R	D	H	N	N	B	N	T	J	T	I	M	V	I
I	D	E	I	E	C	O	D	R	A	R	I	N	A	C	A	P	S	A	G
P	N	E	U	R	R	O	E	A	U	L	A	E	E	U	U	D	T	G	U
E	E	Q	T	U	A	B	N	T	C	C	E	B	P	R	Q	E	E	E	R
P	B	A	R	B	O	T	I	N	E	E	R	I	A	T	I	L	O	S	F
Z	I	G	O	U	I	L	L	E	R	T	R	A	N	S	C	R	I	R	E

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

1- INAUGURATION - ERODE - CREATEUR - PORCELET - BOB - GO - RICANEUSES - URBAIN - TA - SALIR - BRIE - SEDUIT - LISERE - USEE - TORDRA - ETRES - MES - LE - CE - AUTRE - PO - ERUDIT - MITES - FUI - BEAUTE - OLERON - NI - PUS - NARINE - ABOLI - GI - ENTRANT - ENUMERE - EUREETLOIR - TESTES.

VERTICALEMENT

1- FIGURANTE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- FIGNOLAGE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

VERTICALEMENT

1- FIGURANTE. 2- IRRESOLUS. 3- GOUT - ILES. 4- UNE - USITE. 5- RI - AN - ET. 6- ASEPTISEE. 8- TNT - LEPRE. 9- ETUS - OISE.

4x4 Ganglionnaire - Rossignol Pâtelage - Randonnée

BIFFE-TOUT : CHOW-CHOW

IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, étage 5 et 6ème. en toutes commodités ;eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.

prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 14

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m² environ situé au 2eme étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.

prix : 840 u négociable.

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous :

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 13/14

● Cente une carcasse khraissia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd electricité acte décision la cadastre et passer au 2015

Le prix : 3 milliard négociable

Tél mob : 07 72 96 4093

● vente des terrain caractere promotionnel industreil agricole partenariat habitation residentiel

Tél fixe : 023 94 91 40

Tél mob : 0795 78 66 93

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation,bureau,centre de remise en forme,spa ou autre.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Vente ou partenariat terrain.caractère agricole lieu boumerdess sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.

Tél mob : 0795 78 66 93

IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodites , libre de suite, meublé climatisé, interphone , à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre a coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisiniere, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.

Tél mob : 0552 02 32 36

● Agence immo loue un appartement f3 residence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodites / cuisine équipée/ chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da

Tél mob : 0662 86 06 96

● Studio + salle de bain + petite courre à 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.

Tél mob : 0553 45 17 65

● Agence immo loue baba hassan très



bien situé,sur le boulevard 03 niveaux,composé de trois f4,libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Agence immo loue un appartement f3 a cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.

Tél mob : 0662 86 06 96

OFFRES D'EMPLOI

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria,libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés

description missions :

- monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
- former les utilisateurs
- intervenir en assistance et réparation
- ordonnancer le déroulement des travaux
- réaliser les archivages et les sauvegardes des données
- suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
- diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
- suivre l'état des stocks.

Tél mob : 06 57 84 93

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie.

si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.

pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.

Tél mob : 0553 21 83 26

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialisé dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur (noir - vert etc..)

Tél mob : 0554 26 01 89

INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes:noir,vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soint satisfaite

de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont:découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement.nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.

Tél mob : 0650 79 83 25

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g

Prix : premier modèle (la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle (la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle (la grise) 30000 da h.t

- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.

- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception

Tél mob : 0770 91 23 53

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois.

Laboratoire france dubois exerce ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro,

dollar, dinar algérien, dirham.

Tél mob : 0541 47 58 50

AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide
Marque: Toyota
Modèle: Rav 4
Année: 2013
Kilométrage: 207000
Carburant: Diesel
Puissance: 13 chevaux
Tél mob : 0559 78 62 46

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.
Marque: Ford
Modèle: Fiesta
Année: 2012
Kilométrage: 250 000
Carburant: Essence
Tél mob : 0776 53 29 11

À VENDRE

APPARTEMENT de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
 Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
 Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
 Appartement situé au 1er étage et complètement refait
 Climatisation, téléphone et internet disponible
 Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles
Tel: 0770829271



Quotidien national d'information edité par la **SARL ADRA COM**
 Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI
 zahir.mehdaoui1969@gmail.com / Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI
 Service-pub@lexpressquotidien.dz

IMPRESSION SIA ALGER BAB EZZOUAR

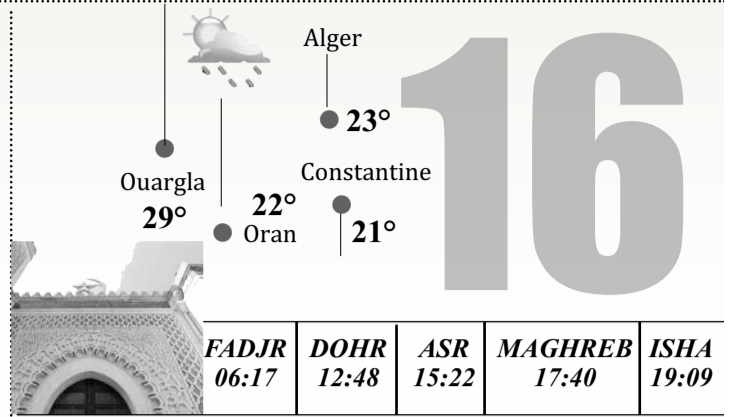
PUBLICITÉ : POUR TOUTE PUBLICITÉ, S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur
 Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
 Mail : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz

TOUT DOCUMENT ET PHOTO REMIS À LA RÉDACTION SONT LA PROPRIÉTÉ DU JOURNAL.

CORONA : 382 CAS ET 9 DÉCÈS

Selon un communiqué du ministère de la santé, l'Algérie a enregistré 382 cas de contamination au coronavirus et 9 décès, confirmant ainsi la courbe ascendante de la pandémie qui demeure en constante hausse depuis plusieurs jours.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 30 / DÉCEMBRE 2021 // N°211 // PRIX 20 DA

ANP

Saisie de quatorze quintaux de drogue introduits via le Maroc



M.D. Durant la période allant du 22 au 28 décembre, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené plusieurs opérations « ayant abouti à des résultats de qualité » dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic, indique, dans un communiqué le Ministère de la Défense Nationale (MDN). Ainsi, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté

« en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions Militaires, 11 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc », précise la même source.

Selon la même source, les quantités s'élèvent à 14 quintaux et 56,5 kilogrammes de kif traité. Dans le même temps, huit autres narcotrafi-

quants ont été arrêtés « en possession de 53,5 kilogrammes de la même substance ainsi que de 9696708196 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées ».

Par ailleurs, les garde-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine. Ils ont réussi à sauver « de 267 individus à bord d'embarcations de construction artisanale ».

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN

LA PROTECTION CIVILE APPELLE À LA VIGILANCE ET À LA PRUDENCE

La Protection civile a appelé, mercredi, les citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence à l'occasion de la célébration du nouvel an 2022, marquée par un contexte sanitaire particulier lié à la pandémie du covid-19 et la période hivernale connue pour ses conditions climatiques instables.

A l'occasion de la célébration du nouvel an 2022, et vu la persistance du contexte sanitaire lié au covid-19, en cette période hivernale marquée par l'instabilité des conditions climatiques et les chutes des températures, la Direction générale de la Protection civile appelle les citoyens à « redoubler de vigilance et de prudence afin d'éviter les accidents qui pourraient survenir et causer des pertes en vies humaines ou des grands dégâts matériels, notamment les accidents domestiques et de la circulation », indique un communiqué de la Protection civile. A ce titre, elle recommande de « vérifier, avant les départs, l'état du véhicule, prendre les articles nécessaires de secours et de survie, suivre régulièrement les bulletins météorologiques et s'enquérir de l'état du trafic routier afin d'éviter les accidents de la circulation et les embouteillages en cas de fermeture des routes par la neige ou par la pluie », ajoute la même source, invitant aussi les citoyens à « respecter le code de la route, éviter les manœuvres et les dépassements dangereux et la vitesse excessive ». La Protection civile suggère en outre aux usagers de la route « d'éviter la conduite en cas de fatigue ou de somnolence, surtout après la fin des festivités où les risques de survenance d'accidents de circulation devient très élevés », les rappelant également à avoir le réflexe de « ventiler et à aérer les lieux d'habitation, tout en prenant le soin de vérifier, avant de s'endormir, tous les appareils susceptibles de générer le risque d'asphyxie ou d'explosion ». Par ailleurs, elle recommande de «

respecter les mesures de prévention relative au covid-19, tels que le port de la bavette, la distanciation physique, tout en évitant les regroupements, source de propagation du virus ».

La Protection civile rappelle, par la même occasion, les citoyens qu'elle reste à leur disposition en cas d'accident ou de risque, en appelant le numéro d'urgence 14 ou le numéro vert 1021.

"HUAWEI ICT COMPÉTITION" 2021-2022

L'USTHB ABRITE LA FINALE

La finale nationale de la troisième édition du concours mondial "Huawei ICT Compétition" pour la saison 2021-2022, s'est déroulée hier à l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) d'Alger, indique un communiqué de l'entreprise organisatrice "Huawei-Algérie". Cette édition, placée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, est marquée par la participation de 130 étudiantes et étudiants, issus de 20 Universités et Instituts relevant de ce secteur, ainsi que de celui de la Poste et des Télécommunications, précise la même source. La phase des inscriptions pour cette compétition a été lancée en septembre dernier à travers 32 universités du pays et avait suscité "un fort engouement" auprès des étudiants, dont le nombre a dépassé les 3000 inscrits, parmi lesquels plus de 1000 ont été admis à l'examen préliminaire, est-il ajouté. A l'issue de cette finale, les candidats subiront l'épreuve régionale qui verra la participation des pays d'Afrique du Nord, avant l'ultime étape, à savoir la finale prévue en Chine. "Huawei ICT Compétition" s'inscrit dans la perspective de Huawei qui fait "la promotion des compétences locales en matière de TIC et de prospection des talents en Algérie", tout en portant une "attention particulière" au transfert des connaissances et compétences dans le domaine des TIC en faveur des étudiants et talents algériens, souligne le communiqué.

AÉROPORT D'ORAN ESSAIS TECHNIQUES SUR LA NOUVELLE AÉROGARE EN JANVIER 2022

Les essais techniques sur la nouvelle aérogare de l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran seront lancés au mois de janvier prochain, a indiqué hier le directeur de l'aéroport, Nadjib Benchenine.

Les travaux tirent à leur fin après l'accélération de la cadence de réalisation, le renforcement des chan-

niers et le travail en rotation de H/24 pour rattraper le retard, a-t-il indiqué, annonçant le lancement en janvier prochain des essais techniques touchant différents équipements.

Il a fait savoir que les essais techniques sur la nouvelle aérogare de l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran vont durer trois mois et la mise en service est prévue en fin mars ou début avril prochains au plus tard. Cette nouvelle infrastructure sera

prête pour accueillir les invités d'Oran à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens, qui se tiendra du 25 juin au 5 juillet 2022, a-t-il affirmé.

La capacité de traitement de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran est estimée à 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions. Divers équipements de cette aérogare ont été réceptionnés, tels que les escalators, le tapis roulant pour bagages et les caméras de surveillance. Alimentée en énergie

solaire avec plus de 4.000 plaques photovoltaïques, la nouvelle aérogare dispose d'un parking automobile à trois étages d'une capacité de 1.200 véhicules et d'un parking extérieur d'une même capacité. Les travaux de réalisation d'une double voie sur 2 kilomètres menant vers la nouvelle aérogare ont été achevés, de même que ceux d'éclairage public et d'espaces verts, pris en charge par l'Entreprise de gestion des aéroports de l'Ouest, a-t-on indiqué.